

Saint-Georges sur-Cher

2014



Bulletin municipal n°38

S O M M A I R E

Notre commune

Mot du maire	P. 1
Finances communales	P. 2
Réalisations 2013 et projets en cours	P. 3 à 7
Elections municipales, nouvelles règles	P. 7
14 février : Grand concert symphonique	P. 8
Amélioration de la desserte gare de Chissay	P. 8
Restaurant scolaire :	
produits locaux et équilibre nutritionnel	P. 9
Jeunesse : stage ados - Accueil de loisirs	P. 10 à 12
Sortie scolaire de fin d'année	P. 12
La commune rend hommage à ses anciens	P. 12
Bibliothèque	P. 13
Environnement : le Smiecom vous informe	P. 14
Conservatoire d'espaces naturels	p. 15

Dossier :

Un marché de producteurs P. 16 à 18

**Dossier : Les grandes mutations
de la commune depuis 50 ans**

P. 19 à 23

Dossier :

Saint-Georges de 1910 à 1920

P. 24 à 27

Vie associative

P. 28 à 36

Informations paroissiales

P. 36

Etat civil

3^{ème} de couverture

Dates à retenir

4^{ème} de couverture



*Jean Lhoste et
tout le Conseil municipal
vous invitent
à la cérémonie des vœux
qui se déroulera le
vendredi 10 janvier 2014
à 19 heures,
à la salle des fêtes.*

Toute l'année, tous les jours, pour savoir en temps réel ce qui se passe à Saint-Georges :
le bon réflexe c'est...

www.saintgeorgessurher.net

SAINT-GEORGES SUR VOTRE SMARTPHONE

Pour les utilisateurs de Smartphones : une version mobile de notre site Internet communal existe aussi : Vous connaîtrez les dernières actualités, événements à venir, informations pratiques...



Pour installer l'application, il vous suffit de lancer l'application Flashcode sur votre mobile*

puis **flasher le code 2D ci-contre.**

Ensuite, vous accéderez directement à l'application pour mobile.

*Pour installer Flashcode depuis votre mobile, rendez vous sur :

Appstore ou Android Market, ou bien connectez-vous sur :

www.flashcode.fr



Revue d'informations municipales diffusée gratuitement à tous les foyers.

Directeur de la publication : Jean Lhoste

Documentation et rédaction : Sabine Martin et les membres de la commission communication.

Remerciements à Jacqueline Nègre du club de Généalogie de St-Georges, pour la réalisation de l'article sur Saint-Georges au temps de la Première Guerre Mondiale.

Photos de couverture : Fred Martin (droits réservés)



Conception et réalisation :
A_VOIR Communication visuelle
www.a-voir-comvisuel.fr

Pour préserver l'environnement,
ce magazine est imprimé sur du
papier norme PEFC.

Le mot du Maire



République Française

DÉPARTEMENT de LOIR-ET-CHER - ARRONDISSEMENT de BLOIS

Notre commune se transforme rapidement en ce début de 21^{ème} siècle, comme toute notre société. Même si notre environnement rural atténue la violence de ces changements, de profondes mutations sont en cours et ces mouvements vont continuer. Ce numéro décrit les grandes mutations de Saint-Georges depuis ces dernières décennies et comment nous nous sommes adaptés à ce monde moderne en perpétuel changement.

Au-delà des transformations de fond, la crise de ces cinq dernières années a fait ressortir certains aspects plus critiques comme le freinage de l'activité, le manque d'argent public, les pertes d'emploi et un désenchantement généralisé. Heureusement, nos pays développés ont mis en place un certain nombre de protections. Encore plus heureusement, cette crise difficile pour beaucoup n'a rien à voir avec les guerres horribles qui ont frappé les générations précédentes. Chacun perçoit cependant que l'amélioration indispensable ne peut provenir que d'un effort général du monde politique, des entreprises et de la population. Et il faudra reconstruire une confiance dans l'avenir sans laquelle l'enthousiasme et la solidarité ne sont pas possibles.

Dans notre commune et à notre échelle, votre Conseil municipal continue de travailler aux équipements publics qui servent au plus grand nombre : école, commerces, regroupement médical. D'autres projets plus symboliques devraient permettre une meilleure vie en commun, comme l'aménagement du centre bourg avec ses espaces piétonniers, ou la rénovation du calvaire avec son nouveau parc public municipal.

Rien cependant n'est jamais achevé et d'autres projets sont à l'étude qui se concrétiseront dans les années à venir : l'agrandissement et l'adaptation de notre école pour répondre à la croissance des effectifs et aux besoins générés par la réforme en cours, l'étude détaillée du transfert de l'assainissement au SIAAM, l'amélioration de la qualité de notre eau potable, et bien d'autres.

Les associations de leur côté continuent d'offrir de multiples activités aux habitants de la commune et des environs. Le contexte financier tendu et le manque de bénévoles obligent les animateurs à redoubler d'efforts pour répondre à la demande. De même le personnel municipal est mobilisé pour assurer la continuité et la qualité des services municipaux pour toute la population.

Qu'ils soient tous remerciés pour participer ainsi à la vie à Saint-Georges. Avec eux, avec le Conseil municipal, je vous souhaite une belle année 2014, pour vous et vos familles.

Jean Lhoste

Maison Communale : 15, rue de Verdun - 41400 SAINT GEORGES SUR CHER
Tél. 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42 - Courriel : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

La commune et son environnement

Finances communales

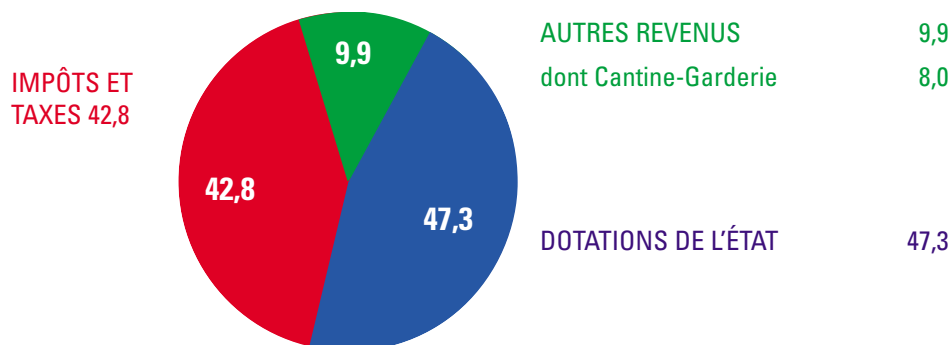


Année 2012

Dépenses de fonctionnement du budget principal (%)



Recettes de fonctionnement du budget principal (%)



Dépenses totales de la commune en 2012 (€)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget principal	1.259.663	610.968
Eau potable	199.814	220.842
Assainissement	176.007	623.783
Transports scolaires	27.047	/
Logements	15.627	97.731
Commerces	54.047	257.409
Total	1.732.205	1.810.733

Principaux investissements en 2012 (€)

Extensions des commerces (total 442.690)	257.000
Travaux d'assainissement : réseaux du Merderon	326.000
Voirie pôle médical et lotissement (finition)	231800
Réseaux eau potable (Le Port, impasse du Cinéma, etc)	100.000

La commune et son environnement

Les réalisations 2013 et les projets en cours

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG



C'est un projet ancien qui a été réalisé enfin en 2012-2013 aux alentours de la mairie et de l'église. En effet, une étude globale d'aménagement de notre commune a été conduite en 2001-2002, qui intégrait l'école, la salle des fêtes, des logements, des commerces, des parkings et finalement le « Cœur de village ». Le Conseil régional accorde une importante subvention (40%) à ces rénovations de « cœur de village » si la commune a fait l'effort auparavant de construire des logements locatifs sociaux.

À Saint-Georges, nous avons réalisé 7 logements en 2003 (ancienne école M. Bisault et maison en face du Centre de secours), puis acheté et équipé des terrains pour 10 maisons (résidence de la Prairie construite par Loir-et-Cher Logement), le tout complété par l'appartement au-dessus de l'épicerie. Ces 18 logements toujours très demandés, nous ont permis de déposer un dossier en 2007 pour un coût estimé de 563.000 € HT. Bien que le projet soit accepté rapidement, le manque de crédits dû au grand nombre de demandes a retardé l'attribution de la subvention pendant 5 ans.

Finalement, la Région nous a alloué début 2012 une aide de 225 800 €, complétée par 18.000 € de Nicolas Perruchot, notre député à cette date.

La révision du projet a pris du temps, le choix des entreprises aussi, et la météo a retardé certaines phases nous conduisant à terminer le tout fin 2013.

L'idée dominante a été d'embellir les places en implantant de beaux espaces en pierre bordés par des pelouses et des arbustes. L'église et les abords sont mis en valeur par un éclairage nocturne à faible consommation. La bibliothèque a été complètement restaurée ; ce beau bâtiment d'époque Directoire le méritait puisqu'il a été construit pour servir de mairie à la création des communes, quelques années après la Révolution. Nous en avons aussi profité pour remplacer la chaudière à eau de la bibliothèque par un système de chauffage électrique entièrement programmable. Le bâtiment a été isolé par laine de verre au niveau du plafond et les huisseries et vitrages sont en cours de changement.

Histoire de mairies

Le saviez-vous ?

L'actuelle bibliothèque fut construite après la Révolution pour servir de mairie. 70 ans plus tard, cette mairie devenue trop petite devait être agrandie par l'addition d'un étage surmonté d'un campanile (voir le dessin d'architecte de 1868).



Cet agrandissement n'a pas été réalisé et quelques années plus tard, la mairie s'est installée dans le bâtiment situé dans le carrefour qui porte la plaque suivante : « Cette maison a été construite en 1887 par M. Neal, maire de Saint-Georges et donnée à la commune par son neveu, M. Coellier pour en faire un hôtel de ville ».

Ainsi, la mairie est restée éclatée dans deux bâtiments jusqu'à la construction en 1988 de l'actuelle mairie.



Le Presbytère a été dégagé pour être restauré plus tard et son jardin désormais ouvert a été relié à celui de la mairie. À cette occasion, la paroisse s'est installée dans l'appartement au dessus de la poste.

La commune et son environnement



Mise en lumière de l'église

Ces travaux n'ont pas pour seul but d'embellir, mais bien de permettre à tous d'utiliser cet espace commun décloisonné. Plusieurs chemins piétonniers permettent de circuler autour de l'église, autour de la bibliothèque, derrière la mairie, vers le lotissement. De nombreux bancs ont été disposés pour des instants de repos ou d'échange. L'arbre « de la liberté », planté en 1989 pour célébrer le bicentenaire de la révolution, se trouve mis en valeur.



L'arbre de la Liberté



En 1989, comme la plupart des enfants des écoles de France, les enfants de l'école de St-Georges ont planté leur "Arbre de la Liberté". Ainsi, lors de l'inauguration de la place Bretonneau et l'ouverture de la Foire aux vins 1989, fut organisée la plantation de "l'Arbre de la Liberté" (on remarque qu'il a bien profité depuis...) en présence de nombreuses personnalités. Les enfants de l'école avaient placé une bouteille au fond du trou à l'intérieur de laquelle un court texte, s'il est découvert un jour, fera connaître cette manifestation.

Sur un plan plus pratique, des sanitaires publics de grande qualité ont trouvé place dans le petit bâtiment qui sert d'abribus, lui-même complètement rénové. Le marché s'est déplacé sur un nouvel emplacement près des commerces fixes pour le confort des clients mais aussi pour la réussite et la pérennisation de tous nos commerces (voir notre dossier sur « À Saint-Georges, tous les dimanche matin : un marché de producteurs » page 16).

Enfin, la voirie et les trottoirs ont été repensés dans un souci de sécurité : une zone 30 avec priorité aux piétons, des trottoirs larges adaptés aux personnes handicapées, un parvis de l'église protégé pour l'affluence aux offices, des virages redessinés pour une meilleure visibilité.



Des sanitaires de grande qualité !

Il faut maintenant attendre quelques années pour que les plantations se développent. Il faudra sans doute aussi quelques années pour que nous apprenions tous à utiliser ce nouvel espace de vie. Ce centre bourg rénové qui regroupe la mairie, les commerces, la bibliothèque et l'église constitue un pôle de vie pour notre commune au même titre que l'ensemble scolaire et sportif, le regroupement médical ou la zone artisanale.



L'inauguration le 30 novembre du centre-bourg, a été aussi l'occasion de dénommer le regroupement médical « Philippe MAUPAS » du nom d'un prestigieux professeur de médecine et de pharmacie de Tours, inventeur du vaccin contre l'hépatite B (voir page 22).

La commune et son environnement

EXTENSION DES COMMERCES

Ce projet commencé en 2012 a été terminé en mars 2013. Le chantier était délicat, car il encombrait la place Bretonneau et il fallait préserver l'accès à l'épicerie et au magasin de fleurs. Enfin, il est souvent plus compliqué de modifier un bâtiment existant que d'en construire un neuf.

Le résultat est une grande épicerie dont la surface a été multipliée par quatre et qui, en changeant d'enseigne, a grandement augmenté la diversité des produits proposés. De son côté, la fleuriste "A Fleur d'Eau" bénéficie désormais d'une véranda qui double sa surface de vente en rez de chaussée et qui permet une offre de produits améliorée. À l'occasion de ces travaux l'appartement qui était lié à l'épicerie en a été séparé, avec une entrée indépendante ; il constitue maintenant le huitième logement locatif appartenant à la commune.

Sur le plan architectural, notre architecte Dominique Maes a conçu des bâtiments élégants qui complètent harmonieusement l'ensemble des commerces regroupés sur la place. Ce regroupement de commerces modernes desservis par un grand parking rend largement aux habitants de Saint-Georges le service attendu et permet aux commerçants de bénéficier de leur voisinage pour développer leur affaire. **N'hésitez pas à leur faire confiance.**



L'épicerie agrandie

LA MISE EN VALEUR DU CALVAIRE

Le calvaire historique de Saint-Georges construit en 1890 par le curé Pierre David faisait partie du patrimoine de notre commune. Cependant son état s'est fortement dégradé au fil des années malgré certains travaux d'entretien espacés. L'endroit mal clôturé était devenu dangereux et avait perdu une partie de sa fonction religieuse à cause d'un accès difficile.

C'est à partir de ce constat qu'un projet de rénovation est né entre la paroisse, l'association diocésaine propriétaire et la commune. Les anciens massifs maçonnés ont été démolis, l'ensemble des croix et statues ont été déplacés et mis en valeur. Un accès voitures et piétons a été créé.

En échange des travaux réalisés par la commune (62.000 € HT) celle-ci achète un parc de 4 000 m² et la salle de réunion qui s'y trouve pour un prix très raisonnable de 35.000 €. Outre les problèmes de sécurité qui sont résolus, la commune dispose désormais d'un très beau jardin public avec des arbres remarquables. Ce terrain aménagé et la salle après rénovation serviront aux familles à l'occasion des enterrements, mais aussi comme nouvelle salle de réunion pour les associations et les habitants.



Bénédiction du Calvaire par Mgr de Germiny le 2 novembre 2013

L'ancien calvaire était composé de trois grandes croix surmontant un énorme bloc de rochers aux formes tourmentées. Cet ensemble comportait une grotte, une chapelle et plusieurs statues. Le sommet de la croix du Christ (flanqué de ses 2 larçons) culminait à 12 m du sol. De part et d'autre du bloc, se trouvaient deux statues isolées : Jeanne d'Arc et Saint-Louis.

Le nouveau calvaire a été déplacé de quelques mètres. Le visiteur est invité à parcourir un parcours balisé par les statues rappelant la passion, la mort et la résurrection du Christ. Un panneau explicatif ouvre ce parcours avec la statue de Jean-Baptiste, puis le rappel du Jeudi saint avec l'Ange au Calice et le Christ agenouillé. Au pied des trois croix, se tiennent dans l'ordre : Saint-Jean, Marie-Madeleine, Saint-Longin et la Vierge Marie. Saint-Longin (que nombre de Saint-Georgiens ont longtemps pris pour Clovis !) est le centurion qui selon la tradition perça le cœur du Christ d'un coup de lance et se convertit avant de mourir martyr à Jérusalem. Après une Pieta, une petite chapelle représente le tombeau du Christ gisant encadré par deux anges, puis on trouve le Christ ressuscité précédant Saint-Louis et Jeanne d'Arc. Certaines de ces statues ont souffert des intempéries, certaines étaient préalablement peu visibles dans les chapelles parfois très sombres et gagnent désormais à être vues en pleine lumière.



Le calvaire avant travaux

La commune et son environnement

L'ÉCOLE DU GAI SAVOIR

Notre école construite en 2001 et ouverte en septembre 2002 a dû suivre l'évolution de notre population et s'adapter au nombre croissant d'enfants : 5 classes en 2001, 10 aujourd'hui et peut être une onzième en 2014.

Le bâtiment de 2002 prévu pour 6 classes a été agrandi en 2009 à 9 classes. Malgré le bon état du bâtiment et sa structure très fonctionnelle, nous manquons maintenant de locaux annexes tels que dortoir pour les petits, sanitaires, petites salles spécialisées ou espace pour les repas à la cantine.

Dans ce contexte incertain mais avec l'obligation d'assurer un accueil convenable pour nos enfants à court terme, la commune a sélectionné un architecte pour étudier un projet global d'agrandissement de l'école qui sera réalisé en plusieurs phases. D'abord, répondre aux besoins immédiats en 2014, puis agrandir par étapes au fur et à mesure des besoins. À long terme, on peut envisager qu'une partie des bâtiments soit dédiée à toutes les activités périscolaires, sous la responsabilité de la commune : garderies, restauration, accueil de loisirs, nouvelles activités périscolaires. En fonction de l'évolution démographique, ce projet nous permettra de répondre aux besoins pendant une dizaine d'années.



Construction de l'Ecole du Gai Savoir en 2002



À plus long terme, les effectifs sont bien difficiles à prévoir. Après une croissance régulière de 15 par an pendant 8 ans, ils ont cessé d'augmenter entre 2012 et 2013. C'est un effet de la crise et du ralentissement des constructions neuves.

Cependant, une augmentation plus lente du nombre d'enfants scolarisés est probable dans les années à venir. De plus, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nécessitera de nouveaux locaux d'activité.



Réforme des rythmes scolaires

Cette réforme lancée en janvier 2013 par le ministre de l'éducation nationale prévoit de revenir de 4 jours à 4 jours et demi par semaine. Les 3 heures de classe ajoutées le mercredi matin seront remplacées les autres jours par 3 heures d'activités ludiques, culturelles, sportives ou d'éveil à la charge de la commune.

D'ici le 1^{er} trimestre 2014 la proposition d'horaires faite par la commune doit être arrêtée par le directeur académique.

En parallèle la commune doit développer un Projet éducatif territorial (PEDT) mettant en place ces nouvelles Activités périscolaires (APS). Ce PEDT doit prévoir les activités retenues en fonction des ressources de notre commune, les animateurs (10 à 15 !), les locaux nécessaires, les programmes éducatifs pour chaque activité et les budgets correspondants (au minimum 40.000 € par an).

Cette réforme difficile et contestée a été reportée à la rentrée de septembre 2014 par près de 80% des communes. Beaucoup de communes trop petites ne pourront même pas l'appliquer faute de moyens et parce qu'elle a été conçue principalement pour les populations urbaines en ignorant les contraintes du monde rural. À Saint Georges, nous essayerons cependant de la mettre en place progressivement en évitant d'en faire une simple garderie et en mettant en place toutes les activités d'éveil qui contribueront à ouvrir nos enfants au monde qui les entoure.

La commune et son environnement

QUELQUES ÉCHECS

On ne peut pas tout réussir ! Par exemple, le projet de création d'un parc de loisirs avec guinguette à l'emplacement du camping a mal tourné. Pour diverses raisons liées à l'isolement des installations, à des dégradations, à la météo et au mode de gestion, la société a finalement été liquidée après une année réussie en 2011 et une année très moyenne en 2012. La commune a perdu son investissement de 50.000 € et en a tiré la conséquence : le terrain sera nettoyé ; tous les bâtiments et les clôtures seront détruits. Nous retrouverons ainsi un très bel espace vert à la disposition des associations, des familles et des promeneurs, nécessitant un entretien simple et sans surveillance.

Dans un autre domaine, plus privé, la commune avait pris le risque d'accepter la construction de quatre maisons très modernes avec bardage en bois (près de l'ancienne "Bonne Ambiance"). Après des années d'attente, de travaux interminables et de mauvaises finitions ce projet est liquidé et les constructions sont vendues fin 2013 pour être enfin terminées et remises en état par d'autres propriétaires.

Enfin, notre activité de transport scolaire a été interrompue en septembre 2013. Là encore, les raisons sont multiples : vétusté du car qui n'était plus aux normes, contraintes financières avec deux personnes dans le car, emplacement pour le garage, mise à jour répétée des autorisations de conduite par le personnel communal. Ce service a été repris par le Conseil général, mais avec un nombre réduit d'enfants concernés (ceux habitant à plus de 3 km de l'école uniquement tel que prévu par le règlement départemental). Cependant le coût pour les familles concernées par ce service a été significativement réduit.



Le transport scolaire mis en place par le Conseil général

Elections municipales 23 et 30 mars 2014 Attention : nouvelles règles de scrutin



À l'heure où nous mettons sous presse, nous ne connaissons pas encore le nombre d'habitants de Saint-Georges publié par l'INSEE qui sera retenu pour décider du nombre de Conseillers municipaux pour les prochaines élections : 19 conseillers si la population est inférieure à 2 500 habitants ou 23 conseillers si la population est supérieure à 2 500 habitants. Alors serons-nous 2 499 ou 2 501 habitants en janvier 2014... ? Les paris sont engagés... Mais une chose est sûre, pour notre commune et pour toutes celles de plus de 1 000 habitants : **les règles changent et les bulletins de vote aussi.**

Désormais, le bulletin de vote de chaque liste doit comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir. Il doit comporter deux listes : l'une pour constituer le Conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la Communauté de communes.

DEUX LISTES SERONT DONC PRÉSENTES SUR UN MÊME BULLETIN de vote mais on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la

liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

À noter aussi : LE PANACHAGE DISPARAIT dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants. Donc à Saint-Georges, **vous ne pourrez plus rayer les noms qui ne vous conviennent pas**, sinon votre bulletin sera considéré nul. Tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Au final, le Conseil municipal sera composé de candidats figurant sur l'ensemble des listes présentes dès lors qu'elles obtiendront au moins 5 % des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls).

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas, c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Un nouveau Conciliateur de justice

Pendant 23 ans, Dominique BRILLATZ, habitant St-Georges, a rempli la fonction de conciliateur de justice pour le canton de Montrichard. Ainsi, de 1990 à 2013, il s'est efforcé de "réconcilier" des voisins (régler avec eux les différends qui les opposaient en matière de bornage, bruit, mitoyenneté, droit de passage...), régler des différends entre propriétaires et locataires, des litiges de la consommation, des impayés, des litiges des malfaçons de travaux..., son but étant toujours d'aboutir à une solution commune écrite, ayant valeur d'une décision de justice.

(Rappelons que le Conciliateur de justice est bénévole, qu'il est nommé par le Premier président de la Cour d'appel et qu'il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.)

Qu'il soit remercié pour les multiples services rendus aux habitants de notre commune.

Et bienvenue à Mme FONTAGNÉ qui le remplace.

Renseignements : Mairie de Saint-Georges-sur-Cher ☎ 02 54 32 30 19

La commune et son environnement

Vendredi 14 février 2014 : Grand concert symphonique annuel

“Au cœur du romantisme Allemand” avec l'Ensemble orchestral du Loir-et-Cher



Depuis 4 ans, le concert de l'Ensemble orchestral du Loir-et-Cher enchante aussi bien les mélomanes que les néophytes qui veulent découvrir la musique classique et voir « de près » un orchestre. Chaque année, à l'issue du concert, les spectateurs ne tarissent pas d'éloges et quittent la salle en nous disant qu'ils n'imaginaient pas qu'un concert soit aussi émouvant, impressionnés par le travail de Dominique Baran le chef d'orchestre et ses 55 musiciens.

Cette année, profitons donc de la Saint-Valentin pour nous offrir un concert « *Au cœur du Romantisme Allemand* » avec les grandes œuvres des compositeurs romantiques allemands :

- *Ouverture de Coriolan de Ludwig Van Beethoven*
- *Concerto pour clarinette et orchestre n° 1 en fa mineur opus 73 de Carl Maria Von Weber*
- *Symphonie n° 4 en ré mineur opus 120 de Robert Schumann (3^{ème} mouvement Scherzo)*
- *Symphonie n° 8 en si mineur dite « Inachevée » de Franz Schubert*
- *Symphonie n° 1 en do mineur opus 68 de Johannes Brahms (4^{ème} mouvement)*

Pour plus d'information sur le contenu du programme :

www.ensembleorchestral-du-loir-et-cher.com/programme-musical-2012ws

Transport SNCF AMELIORATION DE LA DESSERTE DE LA GARE DE CHISSAY



Depuis 2 ans et la mise en place du cadencement, nous n'avons cessé d'agir aux côtés de nos usagers SNCF. Lors de multiples rencontres avec la Région Centre et la SNCF, nous avons fait remonter les difficultés de nos habitants (notamment les salariés et étudiants) devant se rendre sur Tours ou Saint-Pierre-des-Corps par le train (ligne Tours/Nevers) et la nécessité de maintenir une desserte satisfaisante de la gare de Chissay-en-Touraine.

Le Conseil régional nous a entendu et d'ores et déjà, nous pouvons nous réjouir de l'amélioration de la desserte de la gare de Chissay. Les nouveaux horaires applicables en décembre 2013 permettent de rejoindre plus facilement Tours :

Arrêts à Chissay-en-Touraine du lundi au vendredi :

Sens Nevers vers Tours :	3 arrêts le matin :	06h28 - 07h05 - 07h31
	3 arrêts le soir :	17h05 - 18h05 - 20h06
Sens Tours vers Nevers :	4 arrêts le soir :	15h52 - 16h52 - 17h52 - 18h52

Ces horaires sont ceux qui nous ont été communiqués en date du 25/10/2013 et nécessitent d'être vérifiés au moment de votre voyage, la SNCF étant susceptible de les adapter légèrement avant la mise en place définitive en décembre 2013.

La commune et son environnement

Restaurant scolaire de l'école du Gai Savoir Privilégions les produits locaux et veillons à l'équilibre nutritionnel

L'un des exercices les plus difficiles pour un service de restauration scolaire, c'est de satisfaire tous les jeunes convives en leur servant les plats qu'ils aiment, tout en veillant à l'équilibre alimentaire exigé par la réglementation en vigueur. Il faut aussi contribuer à l'éveil au goût en leur faisant découvrir des mets ou recettes que les enfants ne connaissent pas encore. Pour notre personnel municipal, la difficulté consiste également à servir nos 250 jeunes convives dans le temps imparti pour la pause méridienne en organisant deux services, mais aussi à veiller à ce que chacun goûte au plat servi et resservir les plus gourmands. Toutes les remarques exprimées par les enfants et parents sont remontées à la société de restauration qui assure notre liaison froide depuis 4 ans : JMG, société implantée à la Membrolles-sur-Choisilles (37). Ainsi, le 15 novembre dernier, nous recevions les responsables de JMG accompagnés du Dr Pierre-Antoine Bourreau, médecin nutritionniste qui veille quotidiennement à l'équilibre des plats servis.



Nous choisissons donc les menus recommandés par JMG pour garantir cet équilibre, mais cela n'empêche pas notre équipe de cantinières de modifier un menu quand elles jugent que le plat ne sera pas apprécié des élèves. En outre, nous devons scrupuleusement respecter les normes du **GERMCN** (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition) et les textes officiels et notamment le décret n°2011-1227 du 30 septembre 2012 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

GERMCN ? Kezako...

Les repas sont conçus d'après les recommandations du **GERMCN** (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition). Ces recommandations déterminent que sur une période de 20 jours, une fréquence des aliments à servir doit être respectée :

- un minimum de 10 entrées de crudités légumes ou fruits,
- pas plus de 3 desserts contenant plus de 15 % de lipides

- pas plus de 4 entrées supérieures à 15 % de matière grasse,
- pas plus de 4 produits à frire ou pré-frits,
- plus de 20 g de glucides simples totaux par portion, etc...

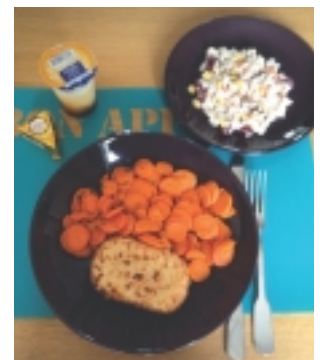
JMG ne fait pas de « cuisine d'assemblage » (c'est à dire recevoir des produits cuits et les assembler en barquettes) : tout est préparé et cuisiné dans ses cuisines (carottes rapées fraîches, vinaigrettes et mayonnaises maison, rillons maisons, etc...). Toutes les volailles et viandes bovines et porcines sont cuisinées sur place et certifiées d'origine française et la totalité des fournisseurs atteste par écrit la non utilisation d'OGM.

Enfin, pour plus de goût et de meilleurs apports nutritifs, JMG privilégie un approvisionnement de proximité, ce qui signifie acheter responsable et le plus « local » possible tout en respectant la saisonnalité des produits et en réduisant les emballages.

Ainsi, nos enfants mangent des viandes fournies par la boucherie Gallais (Notre-Dame-d'Oé) ou les Viandes du Mans, du porc venant de Notre-Dame-d'Oé, des volailles venant de Savigny-sur-Braye... Les poissons proviennent de la Société Bretonne de Pêche à Quéven (Morbihan). Quant aux légumes et fruits, ils proviennent d'une quarantaine de producteurs locaux situés en Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Anjou, Sarthe... comme par exemple Delahaye (St-Martin-le-Beau), Bouhours (La-Ville-aux-Dames), Tarnier (Beaulieu-les-Loches), Anjou Fines Herbes (49), GAEC de la Motte (Marchenoir).

Enfin JMG se fournit en lait dans une ferme de la région : la fromagerie Maurice à Neuilly-le-Brignon (37).

Pour faire de la bonne cuisine, il faut des bons produits. L'une des missions que nous confions à notre société de restauration est aussi de transmettre le goût du « Bien Manger » : qualité et équilibre nutritionnel.



Menu Scolaire pour Maternelle semaine n°51 (du 16 décembre 2013 au 20 décembre 2013)

	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
	Salade agriottes	Croûte fromée		Mousses de carottes	Porridge maison de légumes
	Côte de porc et non je	Canard blanc		Chapon à la crème de champignons	Escalope viennoise
	Bites saumon	Intendance au lait fermenté		Pommes douglines	Haricots verts sautés
	Bouillabaisse et frites herbées	Canard		Œuf de meunier	Pommes Moutarde
	Gâteau	Compote de pommes bio		Sopka de noix au chocolat	Compote de pommes

Légende : Recommandations nutritionnelles Plats végétaux (viande + légumes) Crudités de légumes Agriculture biologique Agriculture biologique - développement durable Miel pour SALADE BIOPTERISSE : asperges, maïs, tomates, vinaigrette au citron et à la menthe

La commune et son environnement

Jeunesse - Été 2013 : découverte multisports pour nos ados

Retour sur une semaine où chaleur, bonne humeur (...et un peu de pluie) s'étaient données rendez-vous...

Du 15 au 19 juillet 2013, 22 jeunes de 12 à 16 ans ont participé au stage Multisports, proposé par la commune de Saint-Georges-sur-Cher et encadré par deux éducatrices sportives de l'USEP 41.

Un stage découverte !



Avec la pratique de nouveaux sports tels le kinball, le tchouckball, qui ont favorisé l'esprit d'équipe.

Un stage sportif !



Avec, entre autres animations, une randonnée cyclotourisme de 48 kms, une course d'orientation et... l'installation du campement pour la nuit à Onzain.

Mais après l'effort ... le réconfort !



Avec pizzas, puis repos.

La commune et son environnement

Jeunesse - Été 2013 : (suite) La semaine vue par les jeunes (Texte rédigé par Justine, Mathilde et Valentine) :

« Ce stage a été pour nous l'occasion d'apprendre à connaître davantage les personnes présentes cette semaine. Dès les premières activités, une bonne ambiance s'est installée : fous-rires et batailles d'eau ont rythmé nos journées. Les animations, proposées par Valérie et Lise, nous ont permis de renforcer notre esprit d'équipe et de développer notre esprit combatif. Notre moment préféré ? La nuit au camping d'Onzain. Car malgré la fatigue engendrée par les 24 kms parcourus à vélo depuis St-Georges, l'ambiance était toujours à son comble et l'entre-aide présente à tout moment (notamment pour monter les toiles de tente). Après la course d'orientation, le repas était très attendu, et cela en valait la peine : les pizzas étaient trop bonnes !

Le lendemain, une nuit trop courte, le rangement du campement et 24 kms plus tard, nous étions encore plus fatigués mais un petit pincement au cœur se faisait ressentir ... Vivement l'année prochaine ! »

Un grand merci à l'USEP pour la qualité des animations proposées, pour l'encadrement et un grand merci aux bénévoles qui ont accompagné la sortie à vélo.



L'Accueil de Loisirs Festimômes : un partenaire formation

Vous connaissez l'Accueil de Loisirs pour le service rendu aux familles.

Ainsi, cet été, nous avons accueilli en moyenne 25 enfants par jour durant les mois de juillet et d'août. Depuis la rentrée, plus de 19 enfants fréquentent le centre chaque mercredi.

Pour les encadrer, l'équipe d'animation est composée principalement d'employées communales qui travaillent à l'année à l'école, mais aussi de stagiaires, BAFA ou BAFD, qui recherchent un stage pratique pour la validation de leur diplôme.

Depuis l'ouverture de l'accueil de loisirs, 7 jeunes (et moins jeunes) ont effectué leur stage à St-Georges : 6 stagiaires BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) et 1 stagiaire BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Aux dernières vacances de la Toussaint, les enfants ont fait connaissance avec une nouvelle stagiaire qui finira son stage aux prochaines vacances de février.

L'accueil de loisirs a aussi une fonction citoyenne !



Concours de boules organisé cet été par l'association l'Age d'Or, avec la participation de l'Accueil de Loisirs de Montrichard

Accueil de Loisirs Festi-Mômes

185 rue Marcel Bisault - St-Georges-sur-Cher - ☎ 02 54 32 45 33 ou 06 75 50 82 42

Horaires : de 7h30 à 18h30

Inscription et retrait des dossiers d'inscription à la mairie : ☎ 02 54 32 30 19



La commune et son environnement

Quelques sorties scolaires de fin d'année

C'est une tradition à laquelle n'échappent pas les classes de l'école du Gai Savoir de Saint-Georges, la fin d'année se clôture souvent par une sortie pour le plus grand plaisir des enfants...

Retour en images :



Après quelques entraînements sur la commune de Saint Georges, la classe de Mme Leduc (GS et CP) est partie du 12 au 14 juin 2013 à Soings en sologne. Les élèves de grandes section et cours préparatoire ont pu pêcher, découvrir des plantes aromatiques puis un élevage de faisans et de canards. Les enfants ont adoré déguster des fraises cueillies de leurs propres mains, et faire une chasse aux trésors.



Pour la classe de Mme Delcourt (CP / CE1) et celle de M. Girard (CE1), ce fut une sortie au Château de Beauregard qui fut très appréciée des enfants.

La commune rend hommage à ses anciens

C'était le 5 octobre dernier, comme chaque année, le Conseil municipal, les membres du CCAS et le personnel municipal avaient le plaisir d'inviter et servir les aînés de la commune (âgés de plus de 75 ans).

La doyenne présente était Madame Lanchentin à qui nous donnons rendez-vous l'an prochain pour fêter son centenaire.

Nos deux centenaires (voir encadré) n'avaient pu être des nôtres.

140 personnes étaient présentes et ont bien apprécié le repas et l'animation proposée par Jean-Claude Darcy et sa femme Dany.

Au programme de ce samedi : numéros de ventriloquie, d'harmonica, tour de chant d'Edith Piaf, prestidigitation... et surtout beaucoup de joies et rires.

Un bel après-midi d'automne qui a réjoui nos anciens !

Mme Lanchentin entourée de Jean Lhoste, maire, et sa petite-fille Mireille Thomas.



La commune et son environnement

Bibliothèque : en rang, deux par deux, viennent les enfants sages !

Entre l'école du Gai Savoir et le centre du village, chaque lundi, vers deux heures, les promeneurs peuvent apercevoir, accompagnée de grandes personnes, une longue colonne de petits enfants guillerets cheminant vers la bibliothèque.

C'est devenu un rituel : tantôt une classe, tantôt une autre, en tout cinq classes différentes, veillées par leurs instituteurs ou institutrices, viennent exercer une activité très spéciale : se familiariser avec l'univers des livres, apprendre à les choisir, puis les emprunter pour les lire en classe, et pour finir, sagement assis en rond, écouter une belle histoire racontée par l'une ou l'autre des quatre bibliothécaires.

Dans quel but ? Nous avons vu dans un article précédent, combien la lecture était essentielle à la réussite scolaire des enfants. Nous avons compris qu'il n'y avait aucun autre moyen d'acquérir dans l'enfance, le vocabulaire étendu et la maîtrise du langage qui seront plus tard la clé principale d'une réussite professionnelle et sociale... Et c'est d'autant plus simple, qu'à Saint-Georges, nous disposons à la bibliothèque, d'un fonds maintenant important de livres et d'albums parfaitement destinés à notre jeune public.

La littérature pour enfants existe depuis longtemps, mais s'est longtemps cantonnée aux contes de Charles Perrault au 17^{ème} siècle, puis au 18^{ème}, à Robinson Crusoé et aux Voyages de Gulliver. Il a fallu attendre le 19^{ème} siècle pour voir apparaître enfin, les romans de la Comtesse de Ségur, de Jules Verne, et de bien d'autres auteurs.



Mais c'est avec Jules Ferry, lorsque l'école, en 1881, devient laïque et obligatoire, que la littérature de jeunesse prend son envol. Les livres ont alors un aspect solennel, ils sont ornés de gravures, lourds et reliés de rouge. Souvent offerts lors des cérémonies de Distribution des Prix, ils sont devenus rares, mais parfois, en fouillant dans les greniers des maisons

anciennes, on peut en trouver encore, sous la poussière. La véritable révolution arrivera en 1931, lorsque les éditions Flammarion inventent, grâce aux progrès de l'imprimerie et de la composition, un concept d'albums, maniables, bon marché, et dont les sujets sont réellement proches des centres d'intérêt des enfants : contes, découverte du monde, vie animale... Chacun d'entre nous se souvient de « Roule-Galette » et des Albums du Père Castor !

Plus tard, dans les années soixante, les Editions scolaires de l'école proposent une nouvelle collection « L'Ecole des Loisirs », ouvrant le champ à une génération entière d'auteurs spécialisés, de dessinateurs et d'illustrateurs... Tous les éditeurs, dans leur sillage, se lanceront dans l'aventure, et c'est ainsi que nous disposons désormais d'un choix considérable de ces livres et de ces albums divers qui font la joie des enfants.

La bibliothèque est ouverte :
Lundi et mercredi : de 15 heures à 17 heures,
Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Venez nous voir !



Le repas du 5 octobre dernier offert à nos anciens.

Nos deux centenaires

M. René PRIEUR est né le 7 septembre 1913 au village « Les Bois » à Saint-Georges-sur-Cher. En 1933, il fait son service militaire à Metz au 151^{ème} régiment d'aérostation : les aérostiers avaient pour mission d'observer le champ de bataille depuis des ballons captifs. M. PRIEUR travaille avec son père à la vigne et aux champs. En septembre 1939, il est mobilisé alors que la batteuse est chez lui et qu'il ne reste qu'une demi-journée de travail ! Mais il doit partir à Pruniers, dans l'aviation, puis à Mirande dans le Gers, en zone libre. Il est démobilisé en juillet 1940 et épouse en septembre Rolande PLAT. Ils auront 5 enfants et après avoir habité à La Rablais de 1943 à 1948, ils s'installent aux Bois dans la maison où M. PRIEUR est né et où il vit encore avec son épouse. Une belle et longue vie sédentaire de travail et de bonheur.

M. René ARPIN, quand à lui, est né le 18 septembre 1913 à Lamartine en Algérie, où son père était garde-forestier. Il se marie en 1938 à Philippeville, pays de son épouse. Ensuite, il fait carrière dans l'armée et cela le conduit au fil des conflits du XX^{ème} siècle à travers l'Europe, l'Afrique et l'Asie. En 1978, il prend sa retraite au Port où il vit toujours chez lui. Une longue vie aussi, à travers le monde, au service de notre pays.

La commune et son environnement

Environnement : le SMIEOM Val de Cher vous informe...

LES ORDURES MENAGERES

Elles sont collectées en bac gris et ne doivent contenir que des déchets non recyclables. La collecte a lieu chaque lundi*. N'oubliez pas de sortir votre poubelle le dimanche soir.
**En cas de jour férié le lundi, la collecte sera reportée au mardi.*
Le contenu du bac n'est jamais rétrié. Il est directement transporté vers un incinérateur.
Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

Selon les dispositions de l'article L-2212 du code général des collectivités territoriales et l'article R632-1 du code pénal, les dépôts sauvages sont interdits et punis d'amende.

LES DECHETS RECYCLABLES



ATTENTION :
Les barquettes, les films plastiques et pots de yaourts ne sont pas recyclés. Laissez-les dans votre poubelle grise.

Il existe 7 points de collecte à Saint-Georges :

- Chemin du Port (cabinet médical)
- Cimetière,
- Ecole du Gai Savoir,
- Place Bretonneau
- Rue de la Liberté
- Rue du Gué de l'Arche
- Zone artisanale

LA DECHETERIE LA PLUS PROCHE

Elle se trouve dans la zone industrielle, boulevard de l'Industrie, à Montrichard.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi (sauf le jeudi matin)
de 10h à 12h et de 14h à 17h,
et le samedi jusqu'à 18h.

Déchets acceptés à la déchèterie



Les déchets déposés seront pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques.

La commune et son environnement

Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre Le renouveau des Prés de la Limite : premiers résultats du retour d'une gestion écologique

À la limite du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, les bien-nommés « Prés de la Limite » de Saint-Georges-sur-Cher sont les derniers témoins d'un passé pas si lointain où les prairies inondables bordaient encore largement le val de Cher. En 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de la Région centre s'est porté acquéreur de 5,85 ha de prairie humide et de roselière.

Les Prés de la Limite révèlent sur une si petite surface une richesse encore insoupçonnée et du plus grand intérêt. Cette petite enclave résiste encore et toujours à l'abandon définitif. En effet l'objectif du Conservatoire était de pouvoir confier à nouveau ces parcelles à un agriculteur local qui a donc accepté de faucher annuellement ces prairies depuis 2012 selon une convention de gestion fixant ses engagements et ceux du Conservatoire. Mais on peut d'ores et déjà constater le bienfait de la fauche de l'année dernière : la quantité de foin au sol a diminué et la diversité et la quantité de fleurs augmente à nouveau, après la banalisation constatée depuis l'abandon des prairies.

Petit clin d'œil de la nature, on a pu retrouver, après la fauche de 2012, quelques pieds de la Gesse de Hongrie (ou Gesse blanchâtre), extrêmement rare en Région centre, et seulement connue dans le Loir-et-Cher des prairies du Fouzon à Couffy... jusqu'à sa découverte dans les Prés de la Limite cette année ! Un signe évident de la bonne entente entre gestion écologique des prairies humides et biodiversité, et un encouragement à persévérer dans cette voie !



Gesse blanchâtre - © CenCentre

*Préserver, gérer des espaces naturels,
accueillir le public...*

*Tel est le rôle du Conservatoire d'espaces naturels
de la région Centre,
association régionale de protection de la nature.*



Pour plus d'informations ou encore devenir bénévole de l'association, contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher :
6, place Johann Strauss - 37200 Tours Tél. : **02 47 27 81 03** – Courriel : antenne37-41@cen-centre.org – Site : www.cen-centre.org



A Saint-Georges, tous les dimanches matin :

DOSSIER

Un marché de producteurs



Nous avons souhaité mettre à l'honneur dans cette nouvelle édition du bulletin municipal les commerçants qui chaque dimanche matin proposent aux Saint-Georgiens, usagers des communes proches et touristes une gamme de produits diversifiée et de qualité.

Alors que notre marché ne rassemblait dans les années 90 que 3 ou 4 commerçants, nous avons la chance de compter entre 15 et 20 producteurs et artisans en 2013 (selon la saison et le jour) ! Et il faut d'autant plus nous réjouir de cette vitalité que l'offre est variée (fruits et légumes, viandes, charcuterie, volailles, rôtisserie, fromages, miel, huîtres, vins, plants, et même traiteur de plats asiatiques) et que la qualité est au rendez-vous : tous les produits vendus sur notre marché sont cultivés, élevés, cuisinés, mijotés, cueillis, préparés par nos commerçants, que ces produits soient locaux... ou un peu plus éloignés comme les huîtres et les moules bien entendu.

Par un dimanche de novembre frais et ensoleillé, nous avons pu échanger avec certains d'entre eux et recueillir quelques-unes de leurs impressions. L'occasion pour nous de vérifier que le déplacement récent du marché était globalement plutôt bien vécu, confirmant notamment l'impact réciproquement positif de sa proximité avec nos commerces locaux. Certains clients nous ont même dit avoir découvert le marché depuis ce déplacement, en juillet dernier ! D'autres clients du marché nous ont également dit qu'ils franchissaient davantage la porte des commerçants de la place le dimanche maintenant que le marché leur fait face!

Pour **Jean Auger**, apiculteur présent depuis 2012, « *l'ambiance est bonne sur ce marché* » entre commerçants. A titre personnel, M. Auger déplore le danger qui pèse sur la production de miel du fait de la raréfaction des abeilles et des aléas du climat ayant par exemple fortement perturbé la floraison des acacias cette année. Il considère son métier comme condamné à disparaître, le seul miel disponible ne serait plus dans ce cas que celui importé de l'étranger...

David Bouhours, héritier d'une longue lignée de maraîchers de père en fils et présent depuis 6 ans, confirme la bonne ambiance (et il y est pour quelque chose à vrai dire). S'il appréciait « *le côté village* » de l'ancienne disposition, le déplacement à la place Bretonneau lui convient également.



Quant à **Frédéric Sicard**, producteur de légumes « bio » cultivés sans aucun produit chimique à Faverolles, il est le « petit dernier » qui nous a rejoint. Présent sur le marché depuis juillet dernier une semaine juste après le changement d'emplacement, il ne se pose pas la question !



Un marché de producteurs

Liliane Moreau, elle aussi productrice de légumes de saison depuis 4 ans à Saint-Georges, a plutôt apprécié le changement de cadre et se dit satisfaite de l'organisation de notre marché.

Stéphanie Massé, l'oléronaise qui nous propose avec son mari Benoît ses excellentes huîtres et moules depuis 18 ans (de septembre à avril), déplore juste le manque d'ombre tant il est vrai que les précieux coquillages n'apprécient guère le soleil. Elle nous délivre une information utile au passage: « nous seront présents exceptionnellement à Saint-Georges les 24 et 31 décembre ».



Eric Schneider, producteur de fromages de chèvre à Epeigné-les-Bois et présent à Saint-Georges depuis 2008, possède un élevage de 85 têtes, qu'il gère en autonomie totale, produisant lui-même ses foin. Il est catégorique : « aujourd'hui, le consommateur souhaite qu'on lui propose des produits de qualité. Ce marché en est l'illustration ! »



Des produits maison, c'est également ce que propose **Kévin Long** et son entreprise familiale « la Perle Montaise » de produits traiteur asiatiques depuis 2 ans, 2 dimanches par mois. Les odeurs suaves qui flottent près de son étal laissent augurer en effet de vrais plaisirs gastronomiques...



Ses voisins, **Pascal et Jocelyne Macé**, sont eux aussi bien connus des amateurs de bonnes charcuteries. Natifs de Saint-Georges, ils distillent leur bonne humeur auprès de leurs clients fidèles depuis plusieurs années.



Fabrice Marcadet, producteur de fleurs, légumes et produits de saison à Thenay est lui aussi un pilier de notre marché : il se rappelle qu'en 1997, première année de sa présence, ils n'étaient que 3 ou 4 ! Il se dit content du transfert de lieu.



Tout comme **Olivier Galland**, l'un de nos viticulteurs locaux, qui propose ses vins sur le marché depuis 4 ans maintenant. Pour les jours de froid qui s'annoncent, Olivier nous propose un vin chaud qui nous aidera à faire nos courses par son action rassérénante !



Sont également présents tous les dimanches :
Mmes Gillet (légumes), Mme Desnoues (volailles),
Mme Audoin (légumes et volailles).

Un marché de producteurs

Emmanuelle Auger, du « Fournil des Délices » à Thésée, propose depuis 7 ans (date de la création de son entreprise) des pains artisanaux traditionnels mais également issus de l'agriculture biologique.



Michel et Pierrette Benoît de Luzillé titillent depuis 3 ans nos narines avec leurs poulets rôtis, mais également travers de porc, leur agneau rôti...



Enfin, sur l'étal de **Manuel Druenes** d'Epeigné, le client trouve des produits différents selon la saison : fraises, asperges, champignons des bois fraîchement cueillis, châtaignes, confitures...



**Tous les dimanches place Bretonneau,
de 9h à 12h30 environ**

Michel, de la Ferme de la Duterie, à Beaumont-Village, vend ses fromages et spécialités laitières faites à partir du lait de sa ferme. Les enfants de l'école le connaissent bien puisqu'il reçoit régulièrement les classes de l'école de Saint-Georges pour découvrir sa ferme.



La Ferme du Prieuré de Pocé-sur-Cisse vend ses foies gras, filets de canard et autres produits volaillers.



La liste n'est bien entendu pas exhaustive car le marché compte aussi d'autres commerçants et nous ne pouvons que vous engager, si vous ne le faites déjà, à soutenir ces producteurs et artisans qui nous permettent de bénéficier de produits d'une excellente qualité à des prix raisonnables, dans une ambiance conviviale. Le marché est de surcroît un lieu irremplaçable de rencontre et d'échange !

Pour préserver sa particularité de petit marché de producteurs locaux, le Conseil municipal a dû fixer quelques règles. En effet, durant l'été 2013, à l'occasion de la rénovation du centre-bourg, le marché a été déplacé sur la moitié Ouest de la place Bretonneau à proximité des commerces fixes. Nous devons également maintenir la circulation sur la partie Est de la place et le parking à proximité des commerces fixes. Désormais, les jours de marché, la circulation se fait donc à sens unique sur la Place.

Le succès de notre marché et les conflits potentiels d'usage de l'espace public ont également amené le Conseil municipal à définir quelques règles compte tenu de la place disponible afin que l'activité reste concentrée sur les produits alimentaires locaux avec préférence pour les produits présentés par des producteurs. Ainsi, pour pouvoir vendre sur le marché, les commerçants doivent avoir déposé en mairie et par écrit une demande d'attribution d'emplacement. Les places sont attribuées par le maire selon la place disponible, les besoins de la population et l'ancienneté de la demande.

Les grandes mutations de la commune

depuis 50 ans

DOSSIER



La population

La population de Saint-Georges a très rapidement augmenté depuis 20 ans. D'après les chiffres publiés par l'INSEE, la population municipale « sans double compte », c'est-à-dire sans compter les étudiants, les militaires ou autres qui ont une autre résidence, a évolué comme suit :

1968	1673		2006	2268	(+16 par an)
1975	1783	(+16 par an)	2007	2303	(+35 par an)
1982	2021	(+34 par an)	2008	2343	(+40 par an)
1990	2047	(+3 par an)	2009	2392	(+49 par an)
1999	2156	(+12 par an)	2010	2448	(+56 par an)

Soit 800 habitants de plus en 40 ans : plus 50%.

Ces chiffres, qui sont publics avec un retard de 3 ans, montrent une rupture à partir de 2006. L'augmentation presque régulière de 15 par an a bondi à 45 par an. Que s'est-il passé ?

Avec le recul, l'élément déterminant a été l'ouverture de l'autoroute A 85 et la réduction du temps de trajet vers Tours. Cet élément à lui seul n'explique pas tout : notre commune a la chance de disposer d'un vaste territoire et de nombreux terrains à bâtir. De plus ses équipements publics sont attractifs : école, salle des fêtes, associations et bien sûr regroupement médical. Enfin, l'environnement entre vallée du Cher et paysage de vigne est magnifique... sans parler du caractère accueillant des habitants !

Cette évolution rapide s'accompagne de nombreux changements qualitatifs. Le nombre d'enfants scolarisés est passé de 119 en 1999 à 247 en 2010, soit de 5,5 pour 100 habitants à 10,1 pour 100 habitants, un important rajeunissement qui rejaille évidemment sur toutes les classes d'âge. En 2009, la population

âgée de plus de 65 ans représente 28,1% du total (18,7 en Région centre), mais elle était de 40% en 1999.

Par ailleurs, d'autres chiffres éclairent cette transformation de notre commune :

- La densité de population atteint 103 habitants par km carré, contre 52 dans le département, 65 dans la région centre, mais 120 dans toute la France !
- Notre population augmente encore plus par un apport de nouveaux habitants que par la variation du solde naturel (naissances compensant les décès).
- Conséquence du rajeunissement, en 15 ans, le nombre d'actifs est passé de 69 à 78 % pour la population de 15 à 64 ans.
- Les catégories d'emploi dans notre commune autrefois à vocation entièrement agricole, ont été bouleversées. Aujourd'hui 39 % des actifs travaillent dans le commerce, les transports et les services, 32% dans l'administration, l'enseignement et la santé, 14 % dans l'agriculture, 10% dans la construction et 5% dans l'industrie.

Les grandes mutations de la commune

Egalement, reflet de la mobilité de notre monde moderne, sur la base des inscrits sur notre liste électorale 2012 :

- 8% seulement sont nés à S t Georges,
- 13% à Chambray et dans les communes voisines,
- 22% à Amboise, Blois et Tours,
- 18% en région Ile de France,
- 39% ailleurs en France ou à l'étranger.

Enfin, concernant notre niveau de vie, le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2009 était de 22.186 €, pour 21.939 € en Loir-et-Cher et 22.400 € en Région centre.

Tous ces chiffres, un peu fastidieux, illustrent à quel point notre population est dynamique, mobile, jeune et vigoureuse. Elle n'est pas à l'abri des problèmes économiques et du chômage (environ 8% par rapport à 10% autour de nous) mais sa structure est un gage de réactivité et de promesses d'avenir.



8 mai et 11 novembre : quand toutes les générations rendent hommage aux Morts pour la France !

Territoire et urbanisme

Le territoire de la commune s'étend sur 2.378 hectares. La répartition de cette surface illustre notre histoire, nos évolutions et notre vie d'aujourd'hui :

- 38% sont des terres agricoles
- 22% des bois
- 19% des vignes
- 9% des prés, vergers et landes

(Soit 88 % à usage agricole)

- 5% sont bâtis
- 3% sont des jardins
- 2% des terrains publics
- 1% des carrières
- 0,4% des terrains à bâtir
- 0,6% eaux et divers.



Les vignes

Cette énumération, issue des données cadastrales, démontre à quel point notre commune est restée un territoire à forte dominante agricole. Elle montre aussi qu'il reste encore de quoi construire environ 100 maisons, sans parler des terrains divisibles. Elle montre enfin l'ineptie de l'application stricte à notre commune des dispositions du « Grenelle de l'environnement » au titre desquelles l'état a voulu nous imposer de supprimer des terrains à bâtir si nous voulions créer une zone d'activité porteuse d'emplois dans la zone des carrières !

Concernant la construction de maisons neuves, le nombre de permis de construire est resté stable à 4 à 6 par an jusqu'en 2005 pour exploser à 30 par an pendant 5 ans et ralentir depuis 3 ans sous l'effet de la crise.

La tendance est à réduire la surface des terrains, 800 à 1000 m² aujourd'hui contre 1000 à 2500 il y a 20 ans, à cause du prix. Mais l'évolution la plus spectaculaire s'apprécie à partir de la photographie aérienne de 1950 où l'on distingue les villages du Port, des Raimbaudières, du Mesnil, de Parçay et de la Vallée Pitrou largement séparés les uns des autres par des espaces agricoles... alors qu'ils sont maintenant réunis par un ensemble continu de maisons.



Le Port en 1955

Les grandes mutations de la commune



Le Mesnil en 2013

L'Agriculture et la Viticulture

Au-delà des constructions, le paysage lui-même a changé en fonction des changements du monde agricole. La mécanisation depuis 50 ans a fait disparaître les chevaux, et les prés à foin de la varenne ont été plantés de peupliers. Comme partout, un certain nombre de haies et de bosquets ont été arrachés pour faciliter le travail, mais aussi pour protéger les vignes du gel. Ces vignes qui font notre fierté ont migré des bords du Cher vers les hauts, mieux ventilés et moins gélifs.



Les vendanges dans les années 1960

Les aléas commerciaux du monde du vin ont conduit à des arrachages, à de nouvelles plantations. Ils ont poussé à une recherche de qualité mais aussi à une forte concentration des exploitations. Si la surface de vignes est restée pratiquement stable entre 500 et 600 hectares depuis 50 ans (surface la plus importante du département de Loir-et-Cher), le nombre de déclarations de récolte est passé de plus de 600 à moins de 40. Il reste environ 15 viticulteurs en activité, sans compter les retraités qui gardent une petite surface. Au cours de cette évolution, la Cave coopérative qui regroupait des exploitants de petites surfaces a disparu en 2007. Il faut cependant noter l'importance du vendangeoir « les Caves de la Tourangelle » qui vinifie à lui seul la production de plus de 200 hectares de vignes réparties dans la région.

Cette profonde transformation de notre activité historique s'est accompagnée d'autres changements : disparition des métiers liés au cheval, à la tonnellerie, développement des ateliers de mécanique spécialisés, apparition de nouveaux métiers liés à l'agronomie, l'œnologie, la commercialisation. Globalement l'impact sur l'emploi a été violent au moment de la mécanisation puis s'est stabilisé.

Le commerce

Les plus anciens se souviennent de notre commune avec 4 boulangers, 3 bouchers, de nombreuses épiceries, un sabotier, un cordonnier et même un office notarial. Toute cette activité locale a disparu sous l'effet de la concentration sur les communes plus importantes comme Montrichard (bien avant les grandes surfaces !). La mobilité liée à l'automobile a amplifié ce changement et l'hyper-mobilité créée par internet pourrait encore modifier les choses.



Une épicerie de Saint-Georges en 1900

Les collectivités se préoccupent de plus en plus de maintenir les derniers commerces de proximité. Ici, nous avons fait mieux que maintenir puisque nous avons proposé aux commerçants des locaux très modernes et pratiques, entourés de parkings et nous avons accueilli des activités nouvelles (auto-école et services informatiques). Par ailleurs l'initiative privée a contribué à développer d'autres commerces, coiffure, bien-être, café, tabac-journaux entre-autres.



Commerces place Bretonneau en 2013

Les grandes mutations de la commune

En extension du commerce traditionnel, le secteur de l'artisanat est vigoureux : équipement de jardin, entretien et création d'espaces verts, tous les métiers du bâtiment, rénovation de machines-outils, garages, etc...

On est loin du temps, pas si ancien, où une bête élevée sur la commune était achetée par un boucher qui disposait de son abattoir. La peau était confiée au moulin à tan qui extrayait le tanin des écorces de chêne et revendait le cuir au cordonnier. On est loin aussi des circuits courts du paysan qui portait son blé au moulin, puis du meunier qui livrait la farine au boulanger ; ou des maraîchers et des éleveurs de chèvres qui alimentaient les épiceries.

Ne regrettons pas ce « bon vieux temps ». De nouveaux métiers sont apparus, aussi beaux et souvent moins pénibles. Beaucoup de nos jeunes réussissent leur vie ailleurs, loin d'ici et se réalisent dans le monde d'aujourd'hui.

Tout pour être belle ou beau à Saint-Georges !

Depuis 1985, la « Boîte à Coupe » est installée rue du Général de Gaulle où Mireille Thiélin et son équipe coiffent enfants, femmes et hommes du mardi au samedi. Outre « Anaïs Coiffure » dont nous avons récemment parlé dans l'Echo, la commune compte également plusieurs coiffeuses à domicile.

Mais, depuis novembre, il est aussi possible de prendre soin de son corps et de son visage à Saint-Georges. Rue du Général de Gaulle, Séverine Breuzin vient d'ouvrir un salon de beauté dénommé « Instant Précieux ». Bravo donc à nos commerçants et artisans qui ont pérennisé leur activité dans la commune. Bienvenue et bravo à tous ceux qui se lancent et élargissent l'offre commerciale de notre commune. C'est grâce à eux que notre commune est si dynamique. Aussi, pour faire vivre notre commune, pour limiter nos déplacements... accordons leur toute notre confiance, rendons leur visite... et consommons local !

Et notre santé ?

Ça va, merci ! Au moment où les gouvernements successifs, les élus et les experts cherchent des solutions pour lutter contre les déserts médicaux, Saint-Georges voit se développer une offre abondante, dynamique et de qualité au service des patients et des familles de la commune et des communes voisines.

Au départ de cette réussite, un groupe de médecins généreux et solidaires qui a élaboré une pratique collective : grand cabinet médical, secrétariat commun. Puis l'adhésion à PAIS (Programme alternatif d'innovation dans la santé), nouvelle organisation qui vise à assurer sur place une permanence de 8h à 20h pour traiter les petites urgences et éviter d'encombrer les services d'urgence de l'hôpital. Sans entrer dans le détail, cette organisation promue par l'hôpital de Blois, puis financée par la Communauté de communes, permet aujourd'hui d'assurer un excellent service local, d'alléger les urgences, d'attirer de jeunes médecins et de provoquer un regroupement de professionnels de santé.

C'est ainsi que pharmacie, kinésithérapeutes, podologue et infirmières se sont regroupés dans un lieu unique où le seul investissement de la commune a consisté à créer une belle voirie, des parkings et des espaces verts. Cet ensemble dénommé « Regroupement Médical Philippe Maupas » est destiné à se développer encore dans les années à venir (Voir encadré page 23).

On est loin, là encore, des médecins de campagne d'autrefois qui consacraient leur vie à leurs patients au détriment de leur vie personnelle. Une organisation moderne et efficace n'est pas antinomique à une présence dévouée et généreuse. Enfin, sur notre territoire, l'offre de santé est complétée par nos deux maisons de retraite qui sont très sollicitées, même si la densité médicale et les services à domicile permettent à beaucoup de demeurer longtemps chez eux.



Le pôle médical

Les infrastructures

Pour compléter cette revue des grandes mutations de notre commune depuis quelques décennies, on peut citer nos infrastructures collectives. À commencer par nos routes qui malgré quelques signes d'usure rendent à tous un service quotidien. Les cartes postales anciennes montrent les rues du village simplement empierrées et non revêtues.



La rue de Verdun dans les années 1950

Les grandes mutations de la commune



Le rond-point du Port

L'électrification du bourg est ancienne mais celle des villages et des hameaux est beaucoup plus récente. Vrigny, par exemple, n'a été raccordé au réseau électrique qu'en 1951.

C'est aussi à cette époque que la commune a construit son château d'eau alimenté par un forage creusé en 1957. Jusqu'à cette date, une multitude de puits alimentait les habitations. Plus tard, un réseau d'assainissement, le « tout à l'égout », a apporté confort et salubrité avec une station d'épuration rejetant une eau propre dans le Cher.

Le téléphone, puis le gaz récemment, ont complété ces services. Internet, les satellites et bientôt un réseau de fibre optique augmentent encore le nombre de services que nous recevons à domicile.

Ces changements ont été quasi permanents depuis 50 ans, au point que nous ne nous en rendons plus compte. Ils ont cependant changé radicalement nos modes de vie. Ils ont permis à la plupart d'entre nous de rester reliés au monde moderne en vivant dans un environnement protégé et de qualité. Les technologies modernes (informatique, télégestion, alarmes) dont sont équipés tous ces services sont un des plus beaux exemples de la technique mise au service des habitants.

Regroupement médical Philippe Maupas



Quand il a fallu donner un nom à notre regroupement médical, les recherches se sont orientées vers un médecin prestigieux. La place du centre-bourg étant déjà dédiée à Pierre-Fidèle Bretonneau (1778-1862) né à Saint-Georges-sur-Cher, le nom de Philippe Maupas s'est imposé.

Philippe Maupas était un brillant universitaire qui était à la fois docteur vétérinaire, docteur es-sciences, docteur en pharmacie et docteur en médecine. Il a été professeur - chercheur à Tours dans les années 1970 et a mis au point avec son équipe le premier vaccin contre l'hépatite B utilisé chez l'homme. Cet homme chaleureux, décédé très jeune dans un accident de la route, était un professeur enthousiasmant pour ses élèves, dont deux médecins de Saint-Georges. Comme chercheur, il incarnait le souci du patient, qui lui faisait remonter de la maladie à ses causes et au traitement, à une époque où les virus étaient peu connus.

Donner son nom à notre regroupement médical, c'est souligner la générosité qui anime nos professionnels de santé. Se souvenir de Philippe Maupas (1939-1981), c'est souligner aussi à quel point la santé est source de vie, d'une vie meilleure pour tous.



*Inauguration du regroupement médical Philippe Maupas :
Mme Bernadette Maupas, M. le Préfet Gilles Lagarde
découvrent la plaque.*

Saint-Georges, de 1910 à 1920

DOSSIER



Soldats d'infanterie, régiment auquel appartenait Ambroise B, de St-Georges

En 2014, on commémorera le Centenaire du début de la Première Guerre Mondiale. Grâce aux informations recueillies dans les registres d'état civil de la commune et auprès des familles de St-Georges ainsi que dans les ouvrages documentaires régionaux, Jacqueline Nègre, bénévole du groupe de Généalogie de Saint-Georges a pu dresser ce témoignage de l'époque 1910 – 1920 à Saint-Georges-sur-Cher.

1910-1914

Le premier né de l'année 1910 est une fille. 30 enfants, 15 garçons et 15 filles voient le jour à St-Georges cette année. Le père de cette petite fille, après avoir annoncé la bonne nouvelle aux parents et amis dont le domicile se trouve sur le chemin de la mairie, se met en quête de 2 témoins qui signeront avec lui le registre des naissances. Il fait appel à l'instituteur, Dominique Massot et à Louis Beslin, un voisin. Le maire, Ernest Hermenier, procède à l'enregistrement de la déclaration de naissance de la petite Andrée. Son prénom est encore peu courant, mais s'inscrit dans la nouvelle mode des prénoms féminins dérivés du masculin, comme Renée, Louise, Raymonde, Léone ou Marcelle. Les garçons nés cette année-là s'appelleront Jules, Roger, Victor, Maurice, Frédéric ou Kléber. Les parents donnent 2 ou 3 prénoms aux bébés, pour marier tradition et nouveauté.

Le père d'Andrée est vigneron, métier répandu au village. Il s'occupe d'une petite exploitation, comme ses voisins. Au « Café du Commerce », il parle des intempéries, des événements familiaux, de l'arrivée de l'électricité dans la commune, et de la bicyclette qu'il vient d'acheter en économisant sur la vente du vin de l'année précédente.

Il discute avec Emile, qui travaille comme mécanicien, Georges, employé de commerce, Auguste, agent d'assurance, et Gustave, tuilier. Ils ont fait le choix de ces professions pour quitter la terre, ou par hasard, quand il fallut trouver une place d'apprenti, après le certificat d'études.

Les filles aussi doivent trouver un métier, au moins jusqu'à leur mariage. Certaines sont domestique, lingère, gagiste, cuisinière, employé des postes et surtout couturière. C'est la profession la plus répandue, après celle de viticultrice. Il faut se rappeler que chaque famille fait appel à la couturière pour fabriquer les vêtements de chacun, ainsi que le linge de maison, brodé aux initiales de la famille. Les jeunes filles sont formées aux travaux de couture pour leur trousseau, sous l'autorité des femmes de la famille, ou en apprentissage chez la couturière. L'arrivée de la machine à coudre à pédale (la fameuse Singer), va intensifier cette activité. Chaque foyer, ou presque, fait l'acquisition d'une machine à coudre, permettant aux femmes d'exercer une activité rémunérée à domicile, tout en s'occupant des tâches ménagères. Le travail est fourni par un atelier qui dépose les pièces découpées et vient chercher les vêtements terminés. Les salaires sont bas, et le travail souvent saisonnier, mais c'est le moyen d'augmenter les revenus du ménage.

Saint-Georges, de 1910 à 1920



Un groupe de femmes de St Georges en 1913

Au printemps de l'année suivante, la petite Andrée fait ses premiers pas. Sa mère cherche dans l'armoire la robe du dimanche que sa grande sœur portait au même âge. Avec une petite retouche et un repassage soigneux, cela conviendra pour assister au mariage de tante Silvine qui doit épouser un gars de Chissay. Selon la coutume, le mariage a lieu à St-Georges, commune de résidence de la mariée qui ira vivre avec son mari, de l'autre côté du Cher. La famille se retrouvera assez souvent, lors des fêtes et des événements importants ou pour partager les gros travaux qui demandent des bras, Chissay n'est pas loin. Les mariés se sont rencontrés au bal du 14 juillet, et les familles se connaissent. D'autres jeunes gens rencontrent leur promise hors du canton, et même en ville. On se déplace plus souvent et plus loin, grâce à la bicyclette, ainsi qu'au chemin de fer, à la diligence et au tramway qui font halte à Montrichard. On va facilement à Amboise, Loches, Blois et Tours ou l'on découvre la vie citadine mise en lumière par l'électricité. Dans les maisons, on apprécie l'éclairage de l'ampoule pendue au plafond au-dessus de la table familiale. L'électricité permet l'amélioration, voir la création de machines performantes dans le domaine de l'outillage et de l'équipement de la maison. Petit à petit, le progrès fait son chemin dans la commune, apportant une meilleure qualité de vie, sans nuire à la vie sociale. On croit en un avenir fait de confort et de lendemain heureux. Cet espoir va brusquement s'interrompre début août 1914.

Août 1914

Ordre de mobilisation générale

On le pressentait depuis plusieurs mois, en haut lieu, c'est la guerre. L'Allemagne l'a déclarée à la France le 3 août. L'ordre de mobilisation arrive. Dans un élan patriotique partagé par tout le pays, les français répondent à l'appel. Chaque village précipite ses jeunes sur les routes, ou dans les trains, pour qu'ils aillent défendre la patrie. La petite Andrée assiste avec ses parents au départ de cette première fournée de jeunes gars, sans charge de famille, et sans profession. Ces héros du jour ne montrent pas trop d'appréhension, persuadés, comme le disent les journaux qu'ils seront de retour dans quelques semaines, avant les vendanges. Ils allègent le bagage préparé par leur mère. La nation leur fournit l'essentiel de leurs besoins : un uniforme, une sacoche avec le matériel de première

nécessité et le sac à dos avec le matériel militaire de base. Ils n'imaginent pas ce qui les attend sur le front. Leur enthousiasme va rapidement être refroidi face à l'atrocité de la guerre dans l'enfer des tranchées. Il faut apprendre rapidement le maniement du matériel de guerre et affronter l'horreur du quotidien, la peur permanente, les nuits sans sommeil, le manque d'hygiène, les avancées sur l'ennemi, puis les replis qui laissent à chaque manœuvre leur lot de morts et de blessés. Ils ont à peine le temps de connaître leurs compagnons d'infortune, d'échanger leurs noms, leur patois, de partager leur colis, qu'un tir d'obus, une mitraille, les amputent de ces nouveaux amis. C'est le sang des plus jeunes qui sera versé au début des hostilités.



Soldats de St-Georges à leur sortie de l'hôpital en 1915, l'un d'eux perdra 3 frères dans cette guerre à quelques jours d'intervalle.

Saint-Georges, de 1910 à 1920

Le premiers gars de St-Georges qui perd la vie tombe le 22 août 1914 à Cussigny, en Meurthe-et-Moselle, s'appelle Albert, il avait 21 ans. Cette même année, la commune perd 26 autres enfants, c'est la plus meurtrière du conflit. Au total, 88 noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune au titre de cette guerre.

À la fin de l'été, quand on commence à comprendre que la guerre ne se terminera pas aussi vite que l'Etat-Major l'avait prévu, que les hommes ne reviendront pas avant plusieurs mois, que d'autres partiront, les jeunes d'abord, puis les autres, de 40 ans et plus, on organise la continuité de la vie au village. Alors, les femmes vont retrousser leurs manches et assumer la vie familiale et économique, avec l'aide des anciens et des enfants comme dans tous les villages de France. Elles prennent en charge le budget familial, exercent l'autorité parentale, prennent des décisions au jour le jour, elles gèrent les exploitations agricoles, les commerces et apprennent les métiers laissés vacants par les hommes partis défendre le pays au frontières du nord. Non seulement les hommes ne reviennent pas, mais la patrie a toujours besoin de nouvelles troupes. Les blessés sont rapidement soignés sur place, et retournent au front. Les hôpitaux, à l'arrière renvoient en première ligne des hommes plus ou moins remis en état et renvoient vers leur famille pour un temps, des hommes trop handicapés pour être aptes au combat. C'est ainsi qu'on va connaître la réalité sur la vie dans les tranchées car, dans leurs courriers, les soldats ne révèlent pas tout. Soit ils veulent préserver leur famille, ne pas l'inquiéter, ne pas répondre à des questions qui les obligeraient à raconter pire encore, soit ils savent que le service de censure de l'armée rature les passages jugés trop révélateurs de la réalité, risquant de démoraliser la population civile. La censure contrôle également les articles des journaux, bien obligés d'entretenir l'ignorance des lecteurs. Le courrier est vital pour le soldat, et aussi vital pour sa famille. Le papier est fourni par l'armée, le courrier dispensé de timbrage, permettant à chacun d'entretenir le fil qui le relie à l'autre. Le soir, au village, Andrée écoute sa mère lire à haute voix la dernière lettre de son père, dont elle a déjà oublié la voix. Demain, elle guettera le facteur pour lui donner la lettre que sa mère a écrite et sur laquelle elle a dessiné une maison et un soleil. Le facteur n'apporte pas que des bonne nouvelles. Quand il apporte une lettre de l'armée dont on ne reconnaît pas l'écriture, on sait qu'il s'agit d'une mauvaise nouvelle, et quand c'est le cas, la famille doit faire son deuil, sans cérémonie et sans sépulture au cimetière ou poser les fleurs à la Toussaint. Des obsèques, les morts n'en ont pas non plus sur le front. Si les brancardiers peuvent ramener les corps, ils seront enterrés à l'arrière des lignes, sinon les camarades les recouvriront d'une pelletée de terre, sous les tirs ennemis, ou à la nuit tombante. Leurs uniformes leur servent de linceuls dans ce vaste cimetière qui va du Pas-de-Calais aux Vosges, englobant les Ardennes, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la zone frontalière belge. D'autres uniformes, des millions d'uniformes, se mêlent à la même boue, témoins de l'engagement de nombreuses nations dans ce conflit, la France et l'Allemagne, bien sûr, mais aussi l'Angleterre, la Russie, l'Italie, le Japon, le Canada, l'Australie, les Etats-Unie et d'autres pays alliés, sans compter les colonies des uns et des autres.



Un obus tombé en 1917

Quand à ceux qui ne sont pas morts sur place, ils succomberont dans les hôpitaux, ou sur le chemin du retour, ou même plusieurs mois après, chez eux.



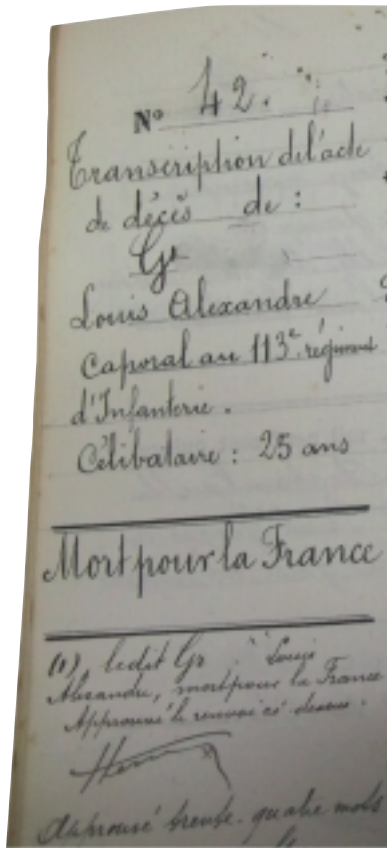
Soldat au bord d'une tranchée



Sur le champ de bataille de Dampierre

Saint-Georges, de 1910 à 1920

Les retranscriptions des actes de décès, rédigés sur le front par l'autorité militaire trouveront place dans les registres des mairies d'origine des soldats. L'information parviendra plusieurs mois, plusieurs années après la date du décès. Le maire notera en marge de l'acte « Mort pour la France ». La lecture des constats de décès fait froid dans le dos. Les officiers d'état civil ont souvent beaucoup de difficulté à identifier les victimes. Ils doivent parfois se contenter du témoignage des survivants pour donner un nom à un corps ravagé, amputé, méconnaissable ou, ne trouvant pas de corps, ils procéderont à la constatation judiciaire du décès. La France se doit de prendre en compte les milliers d'orphelins de guerre, alors, à partir de 1919, les maires noteront, en marge des actes de naissance de ces enfants « Adopté par la nation ».



Transcription du décès d'un soldat de St Georges sur le registre de la commune

Pendant 4 ans, au village, on met les fêtes et les cérémonies familiales entre parenthèse. On attend le retour des absents.

Les registres sont explicites :

- 1913 : 31 naissances et 13 mariages
- 1916 : 7 naissances et 2 mariages

11 novembre 1918

C'est l'armistice demandé par l'Allemagne. Au front, les clairons sonnent le « Cessez-le-Feu ». Des deux côtés des barbelés, les combattants hurlent de joie, la Marseillaise jaillit des tranchées françaises. La nouvelle arrive dans tous les villages de France, annoncée par les cloches.

À St-Georges, les habitants se retrouvent devant la mairie pour avoir confirmation de la nouvelle, qui sera fêtée dignement et immédiatement au café Ouchet. Il faut attendre encore quelques mois pour que tous les belligérants se mettent d'accord sur le Traité de Paix. Le 28 juin 1919, le traité de Versailles est signé. On est enfin certain que la guerre est terminée, on va reprendre le cours de la vie. La cohorte des démobilisés va faire le chemin à l'envers, ramenant dans leur foyer des hommes blessés, hébétés, sans repères, qui vont tenter d'effacer de leur mémoire 4 années de chaos dans un hiver permanent hanté par les corbeaux. Il leur reste à réapprendre la vie de tous les jours, avec les détails dont ils ne se lassent pas, retrouver la marche du temps, redécouvrir leur famille, surtout les enfants, qui ont tellement grandi, apprendre qui n'est pas revenu et qui a disparu. En attendant que les hommes soient prêts à reprendre leur rôle, les femmes et les anciens vont encore assurer le quotidien, parce que la vie continue.

Et puisque la vie continue, on va y reprendre goût, on fait la fête avec la famille. Les jeunes gens vont pouvoir se marier. C'est le retour à la normale.

Le registre des naissances et des mariages montre que le cours de la vie a repris ses droits :

- 1917 : 10 naissances et 5 mariages
- 1918 : 22 naissances et 9 mariages
- 1919 : 15 naissances et 17 mariages
- 1920 : 37 naissances et 33 mariages

1920

On pense avoir laissé définitivement la guerre derrière soi. Le pays reprend le cours du progrès, avec l'électricité, les transports, les services publics, une économie qui se remet en route. Les hommes renouent avec les responsabilités, réapprennent un métier. Les femmes qui ont assumé tous les rôles pendant quelques années, continuent à travailler. Les femmes d'agriculteurs vont encore aux champs, les hommes étant en nombre insuffisant. Les veuves et célibataires travaillent par obligation. Malgré le fait que les femmes aient fait la preuve de leur capacités à faire marcher l'économie du pays, le sénat leur refusera le droit de vote en 1922 alors que les anglaises l'ont acquit depuis 1918.

Les enfants nés pendant la première guerre mondiale, affronteront, 25 ans plus tard, le même ennemi, et pour certains, figureront sur le même monument aux morts que leur père.

Mais laissons-les profiter de l'accalmie, accéder aux bienfaits du modernisme : les progrès de la médecine, l'eau courante sur l'évier de la cuisine, bientôt la TSF, le téléphone, peut-être l'automobile, et devenir les premiers clients de la société de consommation que l'on connaît aujourd'hui...

Photos : droits réservés / Aimablement prêtées par des habitants de la commune.

Vie associative



Saint-Georges-sur-Cher bénéficie d'un tissu associatif dense et très dynamique. En effet, les multiples associations de la commune proposent à la population de nombreuses activités : **sportives, culturelles, festives, service à la personne, loisirs et autres.**

La plupart des acteurs locaux associatifs sont des bénévoles qui donnent de leur temps et aiment partager leur passion et leur compétence. La municipalité soutient tout naturellement cet altruisme associatif qui participe du dynamisme de notre commune et qui donne du sens à la solidarité locale.

Par exemple, les actions pédagogiques auprès des plus jeunes résonnent parfaitement avec la volonté de la municipalité de proposer des activités attractives aux enfants. De la même manière, la municipalité est très attentive aux initiatives qui permettent de consolider les liens intergénérationnels.

Cet accompagnement permanent se traduit par le versement de subventions de fonctionnement et essentiellement par le prêt des équipements municipaux (salles des fêtes, gymnase, salle de gymnastique, dojo, ancienne école Bretonneau, terrain de sport... etc).

Que tous les bénévoles soient remerciés et félicités pour leur engagement quotidien au service de notre population !

Liste des associations domiciliées à Saint-Georges-sur-Cher intervenant sur notre commune

NOM	PERSONNE A Contacter	TÉLÉPHONE	MAIL
DRAGONS DE ST-GEORGES - handball	Mme Marième MAZÉ	06 62 22 32 60	dragons-hb41@laposte.net
PLUME TOURANGELLE - badminton	M. François PAJOT		francoispajot@free.fr
CLUB DE TENNIS DE TABLE	M. Jean-Michel JANSSENS	02 54 32 66 27	mjmjanssens@orange.fr
USSG-FOOTBALL	M. Pascal GUERIN M. Philippe MOREAU	02 54 32 40 86 02 54 32 66 94	
JUDO CLUB	M. Laurent COCHELIN	02 54 32 81 04	laurentetmelinda.cochelin@neuf.fr
L'ALERTE - GYMNASTIQUE	M. Fabrice DUCHATELET	06 74 70 48 15	fm.duchatelet@wanadoo.fr
TENNIS CLUB	M. Alain BORIE	02 54 32 95 54	TCSG41@live.fr
PETANQUE SAINT GEORGIENNE	M. Raphaël QUITTANSSON	02 54 32 30 16	Le.nanou@aliceads.fr
CLUB DE TIR	M. Fabien BATAILLE	06 29 07 70 82	fabienbataille@yahoo.fr
CLUB DE CHASSE	M. Eric LELIEVRE	02 54 32 50 14	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. Nelson SIMOES	02 54 32 30 92	s-annie@neuf.fr
AGE D'OR	M. Christian MALTEAU Mme Nicole DUTHIL	06 83 40 71 65 02 54 32 30 26	christian.malteau@wanadoo.fr cortier.gerard@orange.fr
COMITÉ D'ANIMATION	Mme Nicole NIQUE	02 54 32 71 36	nicole.nique@orange.fr
ECOLEGRAM	Mme Guylaine MEUSNIER	06 49 17 83 95	ecolegram@gmail.com
SOUFFLEUR ENDORMI - Théâtre	Mme Martine GABELOTAUD	02 54 32 01 88	martinegabelotaud@orange.fr
AMIS DU PRIEURÉ	Mme Danièle THERIZOLS	02 54 32 59 77	prieuredelachaise@yahoo.fr
TI'MOUN - Assistantes maternelles	Mme Anne PONTLEVOY	02 54 32 49 78	anne.pontlevoy@hotmail.fr
AMICALE DES PECHEURS	M. Claude HUET		
AMICALE DES POMPIERS	M. Emmanuel PONTLEVOY	06 72 19 21 11	emmanuel.pontlevoy@wanadoo.fr
F.N.A.C.A.	M. Jacky BIDAULT	02 54 32 37 40	
U.N.C.A.F.N.	M. Jean DESOUCHE	02 54 32 34 72	
A.C.P.G.	Mme GANDON	02 54 32 35 98	
UN P'TIT COUP DE POUCE	Mme JACQUEMIN	06 34 96 72 58	Jacqueminmonique41@orange.fr
MODELES CLUB ST-GEORGES Aéromodélisme	M. Pierre HOPPE	02 54 32 48 88	pierrehoppe@hotmail.com



Vie associative

Comité d'animation



Le comité d'animation vous souhaite une bonne année 2014 et vous propose de vous joindre aux manifestations qu'il organise régulièrement grâce à sa dynamique équipe de bénévoles.

D'ores et déjà, notez 2 rendez-vous :

- ▶ le 5 janvier, randonnée de la Galette des rois,
- ▶ le 14 février, concert symphonique de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher

Les autres manifestations vous seront annoncées au fur et à mesure dans les Echos à venir.

Les informations nous ont été communiquées par les associations. Les associations non citées n'ont pas fourni d'information.

Le prochain Écho de Saint-Georges paraîtra début mars 2014.

Les associations domiciliées sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher peuvent nous adresser leurs textes avant le 25 janvier 2014 sous format Word à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr.

Aucune photo de résolution inférieure à 1 Mo ne pourra être publiée (photo format JPG séparée du texte).

Club des randonneurs du canton de Montrichard



Si vous aimez la nature, la convivialité, les activités physiques modérées sans esprit de compétition, prenez vite votre sac et venez parcourir les chemins et les sentiers de notre région avec le club des Randonneurs du canton de Montrichard, en compagnie de nombreux Saint-Georgiens. En effet, la randonnée au sein d'un club ce n'est pas seulement marcher, c'est aussi partager le plaisir de se retrouver, découvrir ensemble les sentiers, faire de nouvelles connaissances et l'occasion de rompre l'isolement bien souvent mal vécu par certains d'entre-nous.

Les randonnées sont organisées par le club le mardi (6 à 7 km à un rythme accessible à tous) et le jeudi (10 à 12 km à un rythme plus soutenu). Le rendez-vous a lieu au parking du stade de foot à Montrichard le mardi à 8h45 pour un départ à 9h00 et le jeudi à 8h15 pour un départ à 8h30.

Créé il y a plus de 20 ans, le club participe à de nombreuses autres activités : randonnées du calendrier départemental (le dimanche), randonnées à but humanitaire, entretien du balisage des sentiers du secteur (sous la coordination du CDRP41), galettes, pique-niques, mais aussi voyage annuel...

Vous êtes tentés ! N'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Contacts : Secrétaire : Claude Thellier ☎ 02 54 32 36 42 - 06 07 91 14 15 - Président : Michel Lignoux ☎ 02 54 32 19 53 - 06 52 69 17 41

Vie associative

Age d'Or



Vous êtes retraité, ou vous avez cessé votre activité, n'hésitez pas, venez rejoindre l'Age d'Or. Depuis plus de 35 ans, l'Age d'or offre à tous ceux qui désirent trouver une occupation un choix parmi de multiples activités.

Dès le jeudi 9 janvier 2014, jour de la Galette des rois de notre club, soyez nombreux à adhérer à notre association. La cotisation annuelle est de 18 €.



Venez découvrir une ambiance chaleureuse et porteuse d'amitié et de solidarité.

Réunions tous les jeudis de 14h00 à 17h30 à la salle des fêtes.
Programmes mensuels disponibles au secrétariat ainsi qu'en mairie.

Contacts :

C. Malteau ☎ **06 83 40 71 65** courriel : christian.malteau@wanadoo.fr

N. Duthil ☎ **02 54 32 30 26** courriel : nicole.duthil@orange.fr

G. Cortier courriel : cortier.gerard@orange.fr

*Génération "Mouvement"
Concours de pétanque septembre 2013*

Les amis du Prieuré



En 2013, l'association des Amis du Prieuré a organisé de nombreuses manifestations :

- Le 22 juin : Journée "Antiquité Brocante" suivie d'un feu de la Saint-Jean autour de la Fête de la musique.
- Le 20 juillet : le dîner Renaissance avec la participation de « Danses et Danseries » de Blois.
- Le 18 août : spectacle de danses traditionnelles coréennes.
- Le 29 septembre : concert dans la chapelle du Prieuré (flute, musique classique anglaises).
- Le 16 novembre ; la traditionnelle Messe de Saint-Hubert avec trompes de chasse de l'Equipage du Chêne Rond, suivi d'une chasse à courre au renard.

Pour 2014, nous sommes toujours à la recherche d'un(e) scénariste pour un spectacle Son et Lumières.

Un P'tit coup de pouce

Notre association a déjà trois ans d'existence.

Nous venons en aide aux mamans en leur donnant des vêtements pour leurs bébés et enfants jusqu'à 12 ans et en prêtant du matériel de puériculture.

Depuis 2010, nous avons aidé 132 familles ce qui représente environ 260 enfants. Les vêtements et le matériel de puériculture proviennent de dons. Aussi, si vous avez des vêtements d'enfants trop petits ainsi que du matériel de puériculture, vous pouvez nous les apporter à l'adresse ci-dessous, cela fera le bonheur d'une famille.

Nous organisons, chaque année, un arbre de Noël où nous distribuons jouets et friandises qui proviennent également de dons. Nous acceptons aussi les jouets en bon état.

Mamans, si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas, venez nous voir, toute l'équipe sera heureuse de vous venir en aide.

39, rue du Général de Gaulle (ancienne école Bretonneau)

☎ **06 34 96 72 58**

Amicale des Donneurs de sang



L'Amicale des Donneurs de sang vous remercie de vous être joints à elle pour ses festivités 2013.

Les animations 2014 :
dimanche 2 février : Choucroute
dimanche 13 avril : Thé dansant
dimanche 12 octobre : Dejeuner dansant

Les dates des prochaines collectes de sang pour 2014 ne nous ont pas encore été communiquées. Elles seront inscrites dans le prochain Echo.

Vie associative

Ecolegram

L'Association de parents d'élèves ECOLEGRAM a maintenant plus d'un an d'existence. Elle a pour objectif d'organiser des manifestations au profit des enfants de l'école du Gai Savoir afin d'aider à financer certains projets pédagogiques.

Durant l'année 2012-2013, les enfants ont pu se retrouver dans une ambiance chaleureuse à l'occasion du défilé d'Halloween, du carnaval, de la chasse à l'œuf ou encore de la kermesse. D'autres actions (vente de fleurs à l'automne et au printemps, vente de chocolats de Noël, bourse aux vêtements et vente de viennoiseries) nous ont permis de verser une somme à l'école pour l'achat de jeux de cour.

Pour débiter l'année 2013-2014, nous avons vendangé le samedi 12 octobre au Domaine « les Pierres d'Aurèle » avec des parents peu nombreux mais très motivés malgré la pluie.



Le bureau de l'association Ecolegram

Le bureau est composé de Guylaine MEUSNIER (présidente), Karine ADAM et Suzy SAINT-MACARY (vice-présidentes), Laura RODA (secrétaire), Sandrine LE GUELLEC et Sylvie BATAILLON (vice-secrétaires), Gwénaëlle MOUHET (trésorière) et Christelle LESCROART (vice-trésorière).

Le montant annuel de la cotisation est fixé à 5 € par famille. Si vous souhaitez adhérer, merci de vous adresser à ecolegram@gmail.com. Venez nous rejoindre ! L'investissement d'un maximum de personnes permettra à notre école de réaliser de beaux projets.

Dates à retenir pour 2014 :

- samedi 8 mars 2014 : Carnaval
- samedi 5 & dimanche 6 avril 2014 : Chasse à l'œuf
- samedi 19 avril 2014 : Bourse aux vêtements
- samedi 28 juin 2014 : Kermesse de l'école

U.N.C. - A.F.N. Saint-Georges

Le 11 juillet 2013, 44 personnes participaient à la sortie annuelle organisée par l'U.N.C. - A.F.N. de St-Georges à Saumur. Le groupe a fait une visite guidée du musée des Blindés (250 engins en état de marche), puis après un déjeuner convivial, a pu apprécier une visite commentée des écuries, sellerie, grand manège du Cadre Noir de Saumur puis la visite Pierre et Lumière, carrière souterraine avec sculptures dans le tuffeau. Enfin à 18 heures tous admiraient le spectacle de gala du Cadre Noir de Saumur, tradition de l'équitation académique à la Française.

De retour à Saint-Georges en fin de soirée, le groupe était enchanté de cette journée ensoleillée.

Les anciens d'AFN qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus.

Contacts :

Jean Desouche (président)
☎ 02 54 32 34 72
ou Michel Bouland ☎ 02 54 32 77 35



Vie associative

USEP Gai Savoir



L'USEP vise à développer un bon esprit sportif et associatif pour les enfants de l'école du Gai Savoir au sein de la classe et en dehors du temps scolaire. Ainsi des rencontres sportives sont proposées les mercredis après-midi. Mais nous devons aussi compter sur l'engagement des parents pour que nos jeunes usépiens soient conduits sur les lieux des rencontres dans les véhicules personnels. Selon les sorties, il pourra néanmoins être envisagé le transport des enfants et parents accompagnateurs en car. Lors de ces rencontres, les élèves sont sous la responsabilité des adultes accompagnateurs et des enseignants présents. Les activités proposées sont préparées sur le temps scolaire ou sont des activités de découverte de nouvelles pratiques. Chaque rencontre se termine par un goûter apprécié, tant par les enfants que par les adultes qui les accompagnent !

Calendrier des prochaines rencontres 2014 :

- Jeux athlétiques Cycle 2 à St-Aignan le **15 janvier**
- Jeux de raquettes Cycle 3 à St-Georges-sur-Cher le **26 mars**
- Rugby Cycle 3 et Basket Cycle 2 (rencontres départementales) à Blois le **16 avril**
- Rencontre maternelle Cycle 1 et GS à Noyers le **21 mai**
- Jeux aquatiques Cycle 3 à Faverolles-sur-Cher le **25 juin**

L'USEP à l'école de Saint-Georges, c'est aussi des rencontres et des projets sur le temps scolaire. Ainsi, cette année les élèves de GS/CP de la classe de Jessica LEDUC participeront au dispositif "1,2,3 maternelle", leur permettant de rencontrer 3 fois deux autres classes sur différentes activités (jeux traditionnels, jeux d'opposition, et athlétisme). De son côté, Nathalie Féraud, enseignante de la classe de CM1/CM2, envisage elle aussi de participer avec sa classe au dispositif "1,2,3 élem". Enfin, la première semaine de juin, la classe de GS/CP participera au projet "P'tites Randos" : 3 jours de randonnée à la découverte du patrimoine local et des animations concernant la nature sur le site de la Chaussée-Saint-Victor. Les élèves des classes de Florence David (CE2) et Claire Garré (CE2/CM1) participeront eux aussi aux "P'tites Randos" la première semaine de juin. En effet, pour la première année, l'USEP départementale ouvre certains sites aux classes de Cycle3 avec des parcours de randonnées plus longs et des activités ciblées. Ils rejoindront pour leur part le site de Marchenoir/Talcy.



P'tites randos 2013



Rencontres USEP

L'avenir de notre association dépend de nous tous : Si le conseil municipal de Saint-Georges apporte sa contribution en attribuant une subvention à l'association et en soutenant les différents projets, il faut aussi remercier les parents qui consacrent un peu de leur temps pour accompagner et encourager nos jeunes. Mais, nous ne sommes jamais de trop... **Si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'encadrement composée d'enseignants bénévoles et de parents, aucune hésitation, venez ! Avis aux amateurs de moments conviviaux autour du sport et des enfants...**

Lors de la dernière AG, les membres du bureau ont été maintenus à leur poste :
Jessica Leduc (présidente), Marina Janssens (trésorière),
Claire Garré (secrétaire).

Vie associative

Amicale sportive et touristique des Pompiers



2013, pour vos pompiers, a été marquée par une augmentation significative des sollicitations humaines et du matériel du centre de secours. Si l'effectif reste constant avec 20 sapeurs, c'est dans le matériel qu'il y a du changement. Suite à la mise en réforme de notre camion-citerne feu de forêt après 35 ans de loyaux services, un nouvel engin plus puissant a été affecté provisoirement... en attendant, peut-être, un engin flambant neuf...

La vie associative du centre de secours a, quant à elle, été marquée par l'organisation du 2^{ème} Vitibroc.

Moment estival au bord du Cher apprécié de tous, visiteurs comme exposants, qui sera reconduit le week-end du 12 et 13 juillet 2014.

Mais en ce début d'année, le centre de secours de St-Georges lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Nous recherchons des femmes et des hommes qui, en parallèle de leur vie de famille et de leur activité professionnelle ou études, veulent s'engager au service de la population.



Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut :

- Habiter à moins de dix minutes d'un Centre d'incendie et de secours (CIS) ;
- Etre âgé de 16 ans au moins (une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs) ;
- S'engager à exercer son activité de SPV avec obéissance, discrétion et responsabilité ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale ;
- Jouir de ses droits civiques et avoir un casier judiciaire vierge.

Société de tir de Saint-Georges

Pour 2013, nous avons commencé notre année par la traditionnelle galette et à cette occasion nous avons remis les 17 diplômes aux membres de notre école de tir et 12 coupes aux meilleurs tireurs classés lors des championnats de 2012. Comme tous les ans, nous avons encore organisé notre 23^{ème} Bourse Militaria et antiquités militaires qui a connu une très grande fréquentation avec des centaines de visiteurs. Ce fut un grand succès pour notre association avec des exposants venus de toute la France à cette occasion.



Nous avons terminé la saison sportive 2012/2013 avec 156 membres inscrits à notre association, ce qui place le Club de St-Georges-sur-Cher en 2^{ème} position en nombre d'adhérents du département (13 clubs de tir dans le Loir-et-Cher).

Début septembre, nous avons organisé notre Assemblée générale et présenté beaucoup de projets pour l'année prochaine. Notre association pratique désormais des tarifs très attractifs pour attirer le

maximum de membres jeunes et moins jeunes. Venez nous rejoindre : ambiance sportive et amicale garantie !

Concernant les compétitions, le club de Saint Georges fut bien représenté avec plusieurs tireurs classés niveau national dans plusieurs disciplines. Nous avons également eu notre école de tir avec nos jeunes en finale du championnat de France.

Dans une des disciplines les plus difficiles, nous préparons même les championnats d'Europe en espérant un bon résultat pour 2014/2015.

Vie associative



Ping-Pong Club

L'année sportive a repris début septembre, le nombre de licenciés est à peu près identique à l'année dernière. Cette année, nous avons eu une modification quant aux horaires des jeunes, l'entraînement se fait désormais le jeudi de 17h à 18h30, et pour aider les parents, une personne du Tennis de table récupère les enfants à l'école du Gai Savoir pour les amener au gymnase. Pour ceux qui ne peuvent participer le jeudi, une autre séance le vendredi de 20h à 21h a été programmée.



L'équipe R3

Coté compétition, c'est reparti avec 5 équipes engagées : 1 en régionale et les 4 autres dans le championnat départemental. Le maintien sera l'objectif pour la 1^{ère} équipe et peut-être la montée pour une des 4 autres.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour pratiquer ce sport pour tous ou venir nous encourager lors de nos compétitions, les dates des rencontres sont inscrites sur les portes du hall sportif.

Tennis Club

Très bonne saison 2012/2013 pour notre club qui compte 105 adhérents (58 adultes dont 19 femmes et 47 jeunes). Viviane, Jean-Marie et Fred ont assuré 12 h de cours par semaine en encadrant 28 adultes, dont 12 femmes et 40 jeunes. En championnats, de très bons résultats ont été enregistrés :

- Bravo à l'équipe 1 masculine qui monte en départemental.
- Hiver - Octobre : 2 équipes vétérans hommes + 35 ans.
Novembre : 2 équipes hommes et 1 équipe femmes.
- Été - 3 équipes hommes, 1 équipe jeunes (13-14ans) et des individuels jeunes (4 y ont participé).

De nombreuses animations ont eu lieu, parmi lesquelles :

- Initiation « tennis à l'école » grande section maternelle de l'école du Gai Savoir (38 enfants) et animations avec le centre de loisirs de St-Georges pendant les vacances scolaires.
- Journées « convivialité ».
- Journée « mini tennis en fête » à Blois.
- Participation à l'animation dans le cadre du futur tournoi de Blois.
- Tournoi interne « Marcel Bedu ».
- Journée à Roland Garros, lors des qualifications pour le tournoi.
- Stage tennis en juillet.

Des investissements ont été financés par le club :

- Amélioration de l'éclairage du court extérieur n° 2.
- Achat : filet, sièges et matériel pour les cours.

Pour 2013/2014, Marcel Wallemacq laisse la place à Alain Borie, nouveau président du tennis, assisté de Antoine Piron, David Mangin, Raymonde Wallemacq et 8 autres membres du bureau.

Merci à Marcel qui, pendant 8 ans, a su énormément développer notre club. Enfin, le départ de notre monitrice Viviane nous a amené à engager un moniteur BE et un initiateur, ce qui porte à 4 le nombre d'encadrants.



Initiation "Tennis à l'école"



Notre but sera toujours d'assurer le développement et la convivialité, de dynamiser les jeunes et de rechercher de nouvelles aides. Cette année notamment, le bureau a participé aux *vendanges à la main*. Merci à la mairie, Crédit Agricole, CMA et Super U pour leurs aides financières : sans elles, nous ne pourrions réaliser notre programme.

Vie associative

USSG



150 licenciés
2 équipes seniors – vétérans
Des équipes jeunes U15, U13, U11, U9 et U7
24 dirigeantes et dirigeants
4 éducateurs, 1 arbitre et un directeur technique



Frédéric Perly, l'entraîneur

L'Union Sportive de Saint-Georges-sur-Cher est un club dynamique et chaleureux où il fait bon taper dans le ballon !

Convivialité assurée grâce à l'investissement des dirigeants et des bénévoles qui participent de manière assidue à la vie sportive du club et à l'organisation des manifestations : calendriers, choucroute, loto, tournoi des jeunes et feu de la Saint-Jean contribuent, de par leur succès, à créer du lien entre les licenciés et à assurer la vie matérielle du club.

Convivialité mais aussi assiduité sportive.

Les équipes jeunes, U15, U13, U11, U9 et U7 brillent dans les différentes manifestations organisées par le district. L'USSG continue à prouver son engagement dans les actions de fair-play : les jeunes U11 et U13 ont été lauréats des rencontres exemplaires.

L'école de football fonctionne bien et, associée au club house, elle offre un superbe outil de formation pour les jeunes amateurs de football.

Les équipes seniors sont coachées par le dynamique et compétent directeur technique Frédéric Perly qui a rétabli un bon état d'esprit et une assiduité aux entraînements. Viser la montée et prendre plaisir à jouer sont tout à fait compatibles !

Et jouer avec des équipements de qualité... un plus apprécié ! Le club remercie son président qui contribue, en relation avec la municipalité, à améliorer la qualité des équipements : cet été, ce sont les buts et la main courante qui ont été remplacés.

Le mot du président Jacques Chauvin,

Je tiens à remercier tous les joueurs, bien sûr, mais aussi l'encadrement (dirigeants et entraîneurs), notre nouveau directeur technique, les arbitres, les bénévoles et les parents de nos jeunes pousses qui sont également une aide précieuse lors des déplacements : ils sont le relais des encadrants dans l'apprentissage et la mise en pratique des règles du fair-play.

Je tiens aussi à remercier Monsieur le Maire pour l'entretien des deux terrains tout au long de la saison.

Toutes les conditions sont requises pour réaliser une belle saison !

Le fort potentiel de jeunes et la stabilité de l'effectif seniors nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et de se fixer des objectifs ambitieux !



Le feu de la St Jean qui a clôturé le Tournoi des jeunes en juin 2013

Les jeunes de l'USSG



Vie associative



Judo club Saint-Georges Val-de-Cher

Le Judo club de Saint-Georges Val-de-Cher est un club actif qui vous propose sur 3 sites (St-Georges, Montrichard et Thésée) plusieurs activités :



- Eveil Judo (4 et 5 ans)
- Judo
- Jujitsu
- Taïso
- Self défense féminine



On pourrait vous en parler, mais le mieux c'est de venir essayer...

Alors, à très bientôt sur le tatami, **dans la convivialité !**



Informations paroissiales

Horaires des messes : D'une manière générale, il y a 2 messes par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois.

Voici les dates prévues de janvier à mars 2014 :

dimanche 12 janvier: 9h30
dimanche 26 janvier: 9h30
dimanche 9 février: 9h30
dimanche 23 février: 9h30
dimanche 9 mars: 9h30
dimanche 23 mars: 9h30

Devenez parrains et marraines d'une statue du calvaire

Après plusieurs années de réflexion, le diocèse de Blois et la mairie de Saint-Georges ont d'un commun accord décidé de remettre en valeur notre « calvaire de Saint-Georges ». L'état du calvaire ne permettait plus d'envisager des rassemblements autour du monument qui compte dans l'histoire de la commune. Nous nous réjouissons du beau projet de rénovation complète qui a été initié depuis quelques semaines. Pour la part qui lui revient, la paroisse souhaite rénover la totalité des très belles statues en procédant à leur sablage puis à leur repeinte et à disposer des panneaux explicatifs de l'histoire du site et de la symbolique de chaque statue. Ce travail se fera progressivement selon les moyens dont nous disposerons pour le faire. La paroisse ne pourra le réaliser sans votre aide. Nous recherchons donc des parrains et des marraines pour les statues du calvaire. N'hésitez pas à prendre contact avec le presbytère pour en connaître les modalités. Le prix moyen pour la rénovation d'une statue est de 400 euros mais tous les dons même minimes seront les bienvenus.

Don Pierre-Antoine Belley, curé

Etat-civil

LES NAISSANCES

Adèle COUVREUX (30/11/2012) - Romaric HENRI (28/12/2012) - Méline LONDAIS--BERTHAULT (09/01/2013) -
Adrien GAGNARD (18/01/2013) - Ambre CHANTÔME (18/01/2013) - Nathan LE GUELLEC (04/02/2013) - Tom CHASSAING (05/02/2013) -
Elouann PINEAU (06/02/2013) - Isaac BERRY--PEREIRA (07/02/2013) - Louis DAREINE (08/02/2013) - Raphaël RIBEIRO (13/02/2013) -
Rose VITAL (02/03/2013) - Enola GIRAUT (03/03/2013) - Nathaël BARDOU (11/03/2013) - Quentin da ROSA (18/03/2013) -
Pierre LE COROLLER (11/04/2013) - Simon HODET (26/04/2013) Samuel BOISTARD (17/05/2013) - Lorenzo GUIMPIER (30/05/2013) -
Apolline VIOUX (13/06/2013) - Sofia POULAIN RIVEROS CAMARGO (22/06/2013) - Yaniss AÏDI (16/07/2013) - Ilyès MSAQ (17/07/2013) -
Angeline ARDOIN (13/08/2013) - Robin CHARDON (06/09/2013) - Mathys DUFOUR (12/09/2013) - Diego DUBREUIL (20/10/2013) -
Mathias PLAT (02/11/2013) - Matys AUGER (06/11/2013) - Swann NOURRY (12/11/2013)

LES MARIAGES

Anne BERRY et Yannick NAVEL - Delphine BEAUDET-COLLINET et Nicholas SUTER -
Laure-Lise BAYET et The Long TRUONG - Meryem LAMQADDEM et Jean-Pierre LEFEBVRE -
Sandrine CHAMPION et Mathieu MARTIN

NOCES D'OR

Le 28 septembre dernier, Germaine et Michel Jorge ont fêté leurs 50 ans de mariage (ils s'étaient mariés le 28 septembre 1963).

Nous leur souhaitons nos vœux les plus sincères et leur donnons rendez-vous pour leurs noces de diamant !



LES DÉCÈS

Roger MOUZE (91 ans) - Maurice BESNARD (87 ans) - André VASSEUR (96 ans) - Jacqueline PICHET née MADET (89 ans) -
Bernadette DELIGEON née RENAUD (84 ans) - Odile BOURSIN née LE BARS (66 ans) - Odette ROGER née MÊLÉ (91 ans) -
Patrick CHATELAIN (59 ans) - Jean-Michel BONNIN (66 ans) - Jean DORGET (76 ans) - Lucien MARTIN (81 ans) -
Gabriel TAILLON (91 ans) - Colette JOUSSET née ARCHAMBAULT (89 ans) - Henriette BRUNEAU née AUGÉ (94 ans) -
Renée RUAUTL née BARREDA (65 ans) - Michel GERVAIS (58 ans) - Christian NÉDOT (82 ans) - Christianne FABRE (80 ans) -
Jeannine GUÉRIN née THUARD (92 ans) - Renée MARTIN née MARCHAND (96 ans) - Olivier BATON (50 ans) -
Gilbert BELLOËL (87 ans) - Claude PHILIPPART (75 ans) - Jeanine BOFFY née AFFAGART (92 ans) - Simone VOY née BAS (79 ans) -
Monique CAPDEVIELLE née POULET (88 ans) - Odile PAROT née AUZOU (91 ans) - Madeleine CLEMENT née SAUVETRE (79 ans) -
Yvette MEDER née JADOT (96 ans) - Claude PHILIPPART (75 ans) - Jeannine BOFFY née AFFAGARD (92 ans) -
Simone VOY née BAS (79 ans) - Monique CAPDEVIELLE née POULET (88 ans) - Madeleine CLÉMENT née SAUVÊTRE (79 ans) -
Paul RICHARD (76 ans) - Denise MARCHAL née TYTGAT (75 ans) - Renée GODEAU née LAVERNE (97 ans) - Claude SIMON (79 ans) -
Pierre SUZEAU (78 ans) - Jacky ROMAIN (56 ans) - Michel CHARLOT (57 ans) - Jean-Marie CHARDON (78 ans) -
Fabrice CLÉMENT (48 ans) - Louise DUPRÉ née VOSTRATER (94 ans) - René CHAUVIN (88 ans) -
Madeleine NOWAKOWSKI née SCHLIENGER (99 ans) - Lucie LAURISSERGUES née MARTIN (98 ans) - Michel PETIT (77 ans) -
Suzanne BÉGUET née MINIER (89 ans) - Robert ALLARD (88 ans) - Marie SALMON née MANODRITTA (85 ans) -
Georges TINDEL (88 ans) - Georgette LAURENT née BEAUJEAN (107 ans) - Raoul LELIÈVRE (84 ans) - André DUTOT (91 ans) -
Andrée GUEUDIN née BARBE (83 ans) - Jean-Claude RÉMY (92 ans) - Lucie MEUNIER née VAGNON (90 ans) - Jean SEGRET (91 ans) -
Paulette SUZEAU née PASSELÈGUE (81 ans) - David BATAILLON (37 ans) - Georges LEFEVRE (96 ans) - Antoine STRAUSS (24 ans)
Concetta POIRIER née DELNEVO (91 ans) - Denise COLNAY née VANESSE (88 ans) - Yvette VALLAT née DUVAL (85 ans).

Dates à retenir

Manifestations connues en date du 31 octobre 2013, sous réserve de confirmation par les organisateurs.

5 janvier :	Rando de la galette du Comité d'animation
10 janvier :	Vœux du Maire
25 janvier :	Tartiflette du hand
2 février :	Choucroute des Donneurs de sang
9 février :	Concours de belote de l'Age d'or
14 février :	Concert Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher « au Cœur du Romantisme Allemand »
15 février :	Soirée concert et choucroute AICEM
22 février :	Soirée dansante du Foot
8 mars :	Carnaval Ecolegram
15 mars :	Loto du Judo
22 mars :	Loto du Foot
13 avril :	Thé dansant des Donneurs de sang
19 avril :	Bourse aux vêtements Ecolegram
3 mai :	Bourse aux armes et Militaria
17 mai :	Soirée dansante du Tennis
14 juin :	Feu de St Jean du Foot
15 juin :	Repas du club de l'Age d'or
28 juin :	Fête de l'école
6 septembre :	Forum des associations
4 octobre :	Repas des anciens
12 octobre :	Repas dansant des Donneurs de sang
9 novembre :	Repas d'automne de l'Age d'or
14 novembre :	Concert de la chorale Montevoix
29 et 30 novembre :	Soirée théâtre de l'Atelier du Souffleur Endormi
7 décembre :	Marché de Noël

